

Pour une meilleure implication des élus locaux et de la population dans la préservation de la biodiversité en Poitou-Charentes

Contribution du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN) animé par l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)



Coordination

**Catherine Tromas, Présidente de l'Observatoire
Régional de L'Environnement Poitou-Charentes**

Marie Legrand, Poitou-Charentes Nature

Juillet 2014

Pour une meilleure implication des élus locaux et de la population dans la préservation de la biodiversité en Poitou-Charentes

**Contribution du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN)
animé par l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)**

Coordination

**Catherine Tromas, Présidente de l'Observatoire
Régional de L'Environnement Poitou-Charentes**

Marie Legrand, Poitou-Charentes Nature

Juillet 2014

Rappel du contexte et de l'objectif de la démarche

La commande de Ségolène Royal le 27 janvier 2014

Lors de la conférence régionale de l'excellence environnementale du 27 janvier 2014, la Présidente de Région, Ségolène Royal, a lancé un appel à propositions autour du sujet suivant :

« Comment faire pour que la population dans son ensemble et les élus locaux s'approprient la question de la biodiversité et la traduction sur le terrain de la Trame Verte et Bleue ».

Comment faire pour que l'ensemble de la population s'approprie les enjeux de la protection de la biodiversité ?

Comment procéder pour que soient compris les efforts faits en faveur de la biodiversité ?

Il s'agit de l'accès à la connaissance sur le sujet de la biodiversité par l'ensemble des habitants et particulièrement des élus. La Région a la chance de disposer d'un tissu associatif très riche en la matière.

La présidente souhaite qu'un groupe de travail se mette en place pour faire des propositions.

L'**ORE**, en tant qu'animateur du Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (**RPAPN**), en lien avec les services de la Région, a été désigné pour animer et mettre en œuvre cette action, et Marie Legrand a été chargée de la coordination générale du projet.



Réseau Partenarial
des Acteurs du Patrimoine Naturel



La question posée porte sur les actions à conduire pour une réelle appropriation des enjeux de la préservation de la biodiversité par **les élus locaux et la population**. **L'objectif sous jacent est que chacun puisse s'informer, se forger une opinion et agir en faveur de la biodiversité.** Pour atteindre cet objectif le groupe de travail s'est donc concentré sur des actions relevant **de l'information, de la sensibilisation, de l'éducation, de la formation ou de l'aide à la décision** en direction des publics cibles (élus locaux et population).

Les actions proposées ne visent donc pas à mettre en œuvre directement des actions de préservation de la biodiversité, mais à mettre en place les conditions pour qu'elles émergent.

Les acteurs sollicités, la méthode

Après un temps d'échange et de coordination avec les services de la Région, les membres du RPAPN et des structures invitées à la conférence régionale de l'excellence environnementale du 27 janvier 2014 ont été sollicités début mars, pour faire des propositions d'actions, à partir d'une fiche-action type proposée par l'ORE.

Au sein du RPAPN, l'accent a été particulièrement mis sur **la mobilisation du tissu associatif** régional. Les contributions des collectivités, des établissements publics, des organismes professionnels ou des acteurs économiques sont attendues via les démarches conduites par le CESER d'une part et par l'Etat et la Région, d'autre part.

Cependant, l'apport du groupe de travail animé par l'ORE concerne la mobilisation d'**une composante incontournable des acteurs régionaux liés à l'environnement**.

De nombreuses structures ont contribué à la démarche et proposé des actions. Une

quarantaine de fiches ont été transmises à l'ORE. Seules les fiches associées au sujet ont été retenues.

Il a été parfois demandé aux auteurs de compléter ou préciser leurs propositions.

Au final une trentaine de fiches ont fait l'objet d'une diffusion au sein du RPAPN et d'un temps de travail en commun. Le 19 mai, un groupe de travail s'est réuni pour discuter des différents projets, des synergies à développer et **des priorités**

Synthèse des propositions

Les propositions qui suivent s'appuient sur une **mise en synergie d'acteurs régionaux qui ensemble, disposent d'une capacité d'intervention importante et proposent un maillage du territoire significatif**.

Il s'agit à la fois de structures régionales :

ORE (Observatoire Régional de l'Environnement),

IFREE (Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement),

CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels),

Prom'Haies,

PIMP (Parc Inter-régional du Marais Poitevin),

CBNSA (Conservatoire Botanique National Sud Atlantique),

GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement),

PCN (Poitou Charentes Nature),

FMA (Forum des Marais Atlantiques).

CREGENE.

et d'acteurs intervenants au niveau des départements,

APNE (Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement),

CPIE (Centres Permanents d'Information sur l'Environnement).

Ensemble, ces structures peuvent développer une fonction de « **centre de ressource** » ou constituer un « **pôle d'expertise et d'accompagnement** ».

La réalisation de la Trame Verte et Bleue et plus généralement, la préservation de la biodiversité sont étroitement liées aux politiques d'aménagement du territoire.

Il ressort donc des travaux du groupe de travail animé par l'ORE que **la priorité doit être donnée aux actions d'accompagnement au niveau des communes**. Il ne s'agit pas seulement de développer des outils d'information et de sensibilisation. Il faut « **être présent** » sur les territoires en **accompagnant concrètement** les acteurs locaux, au premier rang desquels **les élus**.

Le groupe formule des propositions structurées en 3 axes qui correspondent aussi à des niveaux de priorités ¹ :

Axe 1 L'assistance aux collectivités

Axe 2 La sensibilisation, l'éducation, la formation en direction de tous les publics

Axe 3 Autres actions et outils spécifiques

¹ Certaines fiches peuvent figurer dans plusieurs rubriques au vu de leur contenu



Axe 1 : L'assistance aux collectivités

People at work® Minerva Studio - Fotolia.com

Le dispositif « terre saine - ma commune sans pesticide » pourrait être étendu à la biodiversité ou une démarche similaire pourrait être mise en œuvre : « **ma commune, terre de biodiversité** ». Selon le même principe, les communes s'engageraient et seraient

distinguées sur la base de la réalisation d'actions concrètes. Cependant, les collectivités ne peuvent agir efficacement sur de simples recommandations générales. **L'accompagnement des projets d'aménagement** (PLU, cartes communales, SCOT...) apparaît essentiel.

Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement

La réalisation ou l'actualisation des documents d'urbanisme (PLU, cartes communales) doit être l'occasion de prendre en compte la préservation de l'environnement, de paysages et particulièrement de traduire, au niveau local, la mise en œuvre de la trame verte et bleue (TVB).

Pour ce faire, les élus locaux doivent pouvoir disposer des éléments de diagnostic pour comprendre les enjeux ; mais aussi des propositions d'actions appropriées au territoire. Même si la prise

de conscience sur l'enjeu de la biodiversité progresse, elle est souvent perçue comme une contrainte pour les élus et le grand public. Une communication en amont des documents de planification et des projets d'aménagement permettrait une meilleure appropriation par les élus de leur environnement.

Ce travail de sensibilisation auprès des élus et des habitants doit contribuer à une meilleure connaissance du patrimoine naturel présent au sein de leur territoire, préalable nécessaire à la mise en place concrète de la TVB.

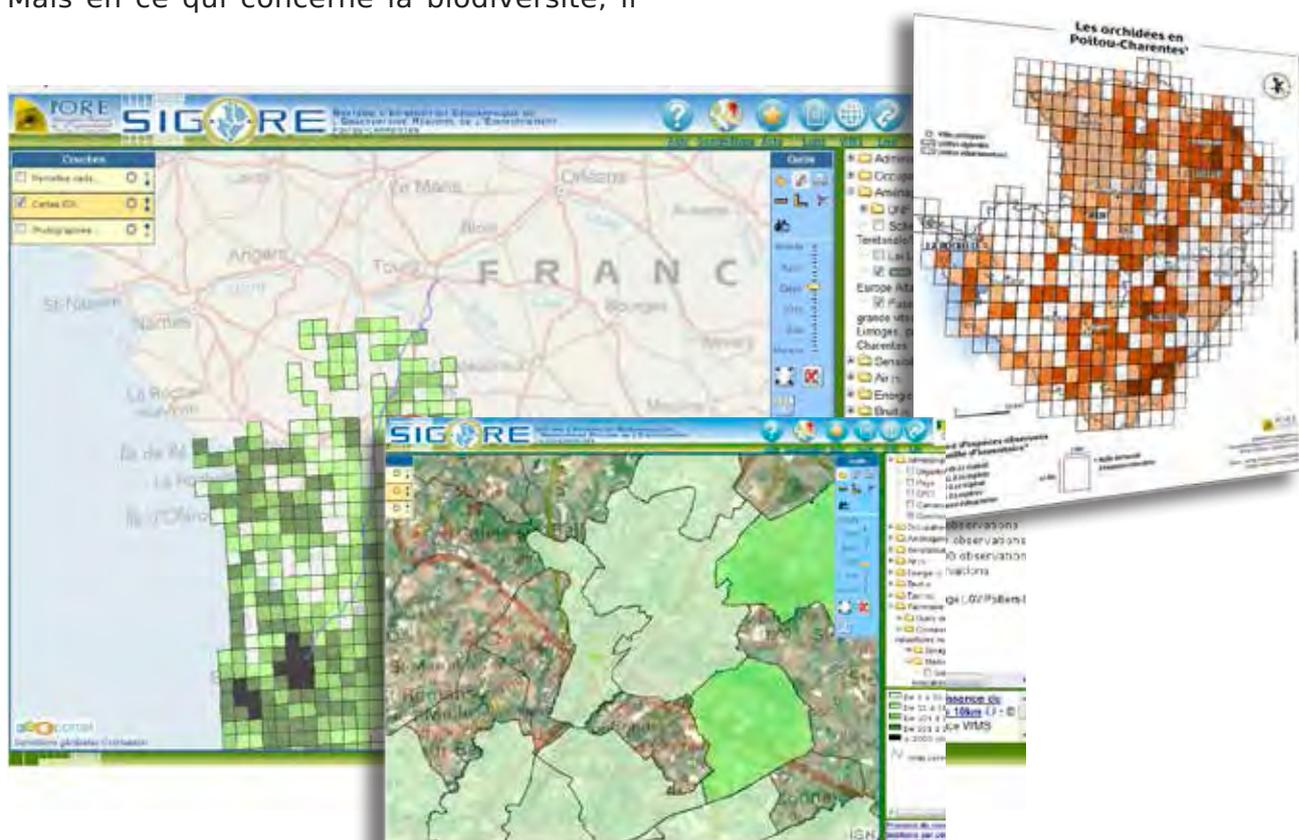


Crédit photos : MTServices

Fiche action N°1

La prise en compte de la biodiversité remarquable et ordinaire dans les projets d'aménagement est rendue difficile par les contraintes fortes qui existent encore pour accéder à l'expertise et à la connaissance. Sur des sujets où l'accès à la connaissance est organisé et performant tels que l'eau, l'air ou les déchets par exemple, les enjeux sont de plus en plus pris en compte. Mais en ce qui concerne la biodiversité, il

reste encore de nombreux progrès à faire. Il est souvent difficile d'accéder à l'information et par voie de conséquence de décider en connaissance de cause. Parfois même, dans la perspective de protéger certaines espèces sensibles, la diffusion des connaissances est volontairement restreinte avec pour résultat des effets contraires à l'objectif recherché.



L'objectif de l'action vise à lever ces contraintes en **développant un système d'informations actualisées destiné à fournir aux porteurs de projets un moyen efficace de connaître les enjeux du territoire et de rentrer en contact avec les experts associés.**

La région Poitou-Charentes pourrait être pionnière sur un tel dispositif grâce au Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN) animé par l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE).

Ce système d'information constitue **l'outil indispensable au développement de la fonction de conseil et d'expertise.**

Conseil et expertise

Fiches actions N°2 et 3

Il est proposé de faire bénéficier les communes et leurs groupements d'une expertise réalisée par les membres du RPAPN. En complément de l'action éventuelle

des bureaux d'études et des services de l'état, **une équipe d'intervention**, serait chargée d'accompagner les élus au plus près de leurs projets.

Ce dispositif d'accompagnement s'adresserait **aux communes volontaires** ; une priorité serait donnée aux communes en cours d'élaboration de documents d'urbanisme ou avec des projets d'aménagement impactant l'environnement. Un groupe constitué à l'échelle départementale (et coordonné à l'échelle régionale) rassemblerait les compétences naturalistes du territoire. Les communes ayant adhéré à la **charte «terre saine»** feraient l'objet d'une attention particulière ainsi que celles dont le territoire fait l'objet d'enjeux forts en matière de trame verte et bleue

Types de services apportés par l'équipe d'intervention :

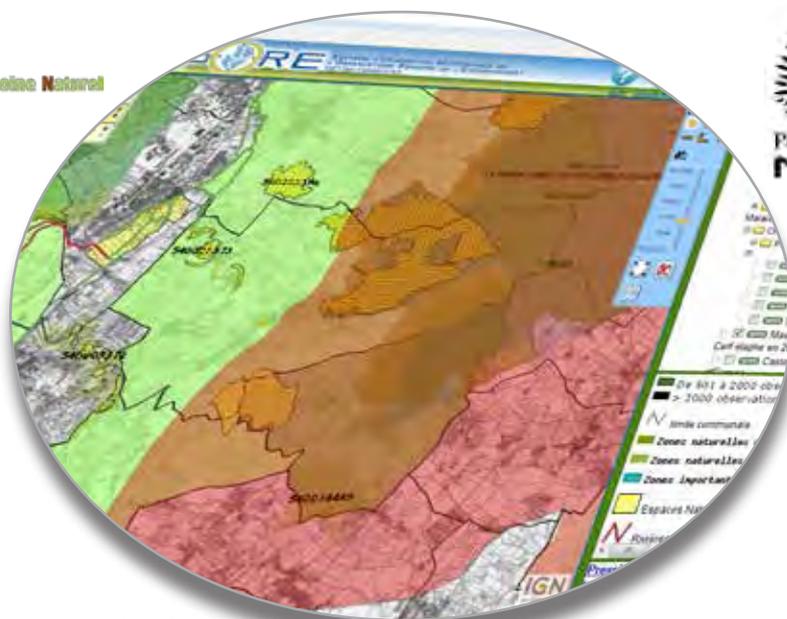
- présentation des espaces naturels de la commune
- présentation concrète de la notion de trame verte à l'échelle communale . Qu'est-ce qu'une trame verte ? Un cœur de nature ? Un projet de reconnexion indispensable aux espèces ? Quelles espèces concernées pour ma commune ?
- proposition d'emplacement de secteurs pour la mise en place de projet de reconnexion,
- proposition d'outils de communication et de sensibilisation adaptés pour une appropriation par les habitants.



Réseau Partenarial
des Acteurs du Patrimoine Naturel



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS
DE POITOU-CHARENTES



Poitou-Charentes
NATURE



ifrèe



PROM'HAIES
Poitou - Charentes



I'ORE
Observatoire Régional
de l'Environnement
Poitou-Charentes

Dans le cadre de ses missions, le CREN développe déjà des actions de conseil et d'expertise sur les territoires concernés par les sites qu'il gère. Au delà de ces territoires, le CREN intervient pour sensibiliser les élus sur les espaces de restauration de la fonctionnalité écologique.

Actions d'accompagnement des collectivités

Fiches actions N°2, 4, 5, 6, 7

En parallèle une stratégie de communication serait développée pour les habitants de la commune concernée au travers d'outils déjà expérimentés.

Types de services apportés par l'équipe d'intervention :

- Exposition itinérante pour le grand public
- Journées d'animation avec les scolaires
- Conférences sur le patrimoine naturel de la commune à destinations des habitants : comprendre les enjeux des corridors sur le territoire communal.
- Information, formation sur la notion de trame bleue
- Organisation d'animations pour le grand public : sorties d'observations avec des naturalistes
- Animations associant patrimoine culturel et patrimoine naturel
- Publication d'articles dans le bulletin municipal présentant le patrimoine naturel
- Implication d'un groupe volontaire de citoyens proposant des mesures de préservation de la biodiversité

Axe 1 : Récapitulatif



Intitulé	Besoins budgétaires
<p>Fiche 1 : Mise en place d'un dispositif d'information et d'alerte sur les enjeux de la biodiversité dans le cadre des projets d'aménagement du territoire.</p> <p>- permet à tout porteur de projet d'accéder aux éléments de connaissance et d'identifier les experts à impliquer dans le projet</p>	<p>60 à 80 000 euros / an Etat - Région - FEDER</p>
<p>Conseil et expertise auprès des collectivités et actions d'accompagnement</p> <p>10 à 14 jours d'accompagnements par commune 20 à 30 opérations de démonstration par an qui permettront de capitaliser et diffuser les bonnes pratiques</p> <p>Fiche 2 : Aider à la prise en compte de la biodiversité et de la TVB dans les documents d'urbanisme</p> <p>Fiche 3 : Prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement</p> <p>Fiche 4 : Journées de formation des élus à l'hydromorphologie des cours d'eau</p> <p>Fiche 5 : Citoyen pour la biodiversité dans mon village</p> <p>Fiche 6 : Inciter les habitants et élus à être (davantage) acteurs de la préservation de la biodiversité</p> <p>Fiche 7 : Constituer et partager la connaissance biodiversité des sites du CREN</p>	<p>.</p> <p>Entre 4 à 6000 euros par commune Soit : 80 à 180 000 euros /an</p> <p>Outils de sensibilisation : 20 000 euros</p> <p>Etat - Région - FEDER - (Collectivités)</p>

* Les besoins budgétaires de ce tableau sont des synthèses des fiches de l'axe 1



Axe 2 : La sensibilisation, l'éducation, la formation en direction de tous les publics

Crédit photo : © Umberto Ieporini - Fotolia.com

Fiches actions N°8 à 18

La fonction générale d'éveil de la population à la perception des enjeux de la biodiversité constitue la **seconde priorité**.

Sont regroupées ici des propositions d'actions en fonction des publics ciblés.

En lien avec le point précédent, le groupe de travail animé par l'ORE, a évoqué l'intérêt de coopérer avec les **associations des maires** afin de toucher plus aisément les **élus locaux**.

Au delà des élus, il est proposé de développer des actions **en direction du grand public, des scolaires et de publics spécialisés**.

Certaines actions sont présentées par un partenaire précis, sur un territoire restreint.

Dans tous les cas, les membres du RPAPN sont en capacité d'intervenir sur l'ensemble du territoire régional.



Axe 2 : Récapitulatif



Intitulé	Besoins budgétaires
<p>Grand public</p> <p>Fiche 8 : Impliquer le grand public à la préservation des mares et des amphibiens - Conseils aux particuliers</p> <p>Fiche 9 : réalisation d'émissions de radio - «La trame verte et bleue au quotidien» - 45 émissions de 7 mn</p>	<p>10 000 euros / an / département</p> <p>8 315 euros</p>
<p>Scolaires</p> <p>Fiche 10 : Accompagnement de collèges et lycées à la prise en compte des continuités écologiques de l'établissement - « Mon lycée (collège) en vert et bleu »</p> <p>Fiche 11 : Sensibilisation des scolaires d'écoles primaires à la prise en compte des continuités écologiques de l'établissement - « Mon école en vert et bleu dans ma commune »</p> <p>Fiche 12 : Formation « Biodiversité /continuités écologiques» des futurs acteurs de terrain par les établissements d'enseignement agricole : lycée, MFR, ...</p> <p>Fiche 13 : la TVB en débat dans les lycées</p>	<p>Base : 2 500 euros / an / établissement</p> <p>Base : 1 500 euros / an / école</p> <p>Base : 2 500 euros / an / établissement</p> <p>à dimensionner</p>
<p>Publics spécialisés</p> <p>Fiche 14 : Sensibilisation d'acteurs du tourisme à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques</p> <p>Fiche 15 : Sensibilisation d'entreprises à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques</p> <p>Fiche 16 : Sensibilisation du comité villes et villages fleuris à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques</p> <p>Fiche 17 : Formation « Biodiversité » à l'attention des PQPN de la région (personnes qualifiées en matière de faune, flore, protection de la nature et des paysages)</p> <p>Fiche 18 : Rencontres techniques à l'attention des agriculteurs et conférences grand public « Biodiversité ordinaire, pollinisateurs et faune auxiliaire »</p>	<p>3 000 euros / acteur</p> <p>5 000 euros / entreprise</p> <p>à dimensionner</p> <p>à dimensionner</p> <p>à dimensionner</p>



Crédit photo : © shootingankauf - Fotolia.com



Axe 3 : Autres actions et outils spécifiques

Crédit photo : MTServices

Fiches actions N° 7 et 19 à 30

Sont regroupées dans l'axe 3 des propositions d'actions transversales ou complémentaires aux axes 1 et 2.

Elles concernent :

- des thèmes ou des projets spécifiques,
- la création d'outils pédagogiques ou juridiques
- le suivi des différents projets

1000 jardins au naturel 

22

Qualité de l'eau

20

Observatoire de la biodiversité et des mares 

21

Sensibilisation et mobilisation sur **l'enjeu landes**

7



Formation aux fondamentaux écologiques de la TVB 

23

L'éducation à la biodiversité 

30

Filière régionale arbres et arbustes

19

Guide juridique de la haie 

29

Crédit photo : © totallyout - Fotolia.com

Axe 3 : Récapitulatif



Intitulé	Besoins budgétaires
<p>Projets spécifiques</p> <p>Fiche 19 : Approfondissement et transfert de connaissances sur les végétations arbustives de Poitou-Charentes - Vers une filière régionale d'approvisionnement en arbres et arbustes d'origine locale</p> <p>Fiche 20 : Réduire durablement l'utilisation des pesticides pour la qualité de la ressource en eau et notre santé - (programme d'accompagnement des collectivités pouvant être inclus dans l'axe 1)</p> <p>Fiche 21 : Les mares : composants majeurs de la trame bleue - observatoire de la biodiversité des mares</p> <p>Fiche 7 : sous action 2.1.1 - Sensibiliser et mobiliser sur l'enjeu «Landes»</p> <p>Fiche 7 : sous action 3.2 - Interprétation de données de télédétection pour le suivi des « milieux prioritaires et complémentaires » à l'échelle régionale</p> <p>Fiche 22 : Opération « 1000 jardins au naturel » (accompagner les initiatives vertueuses dans les espaces privatifs intégrant les critères de la TVB)</p> <p>Fiche 23 : Formation aux fondamentaux écologiques de la TVB</p> <p>Fiche 24 : Formation découverte-nature et biodiversité à l'attention des conseils municipaux des sites « Natura 2000 » animés par la LPO France.</p> <p>Fiche 25 : Sensibilisation aux richesses et aux acquis de la réserve du Pinail (Coeur de nature)</p>	<p>à dimensionner</p> <p>à dimensionner</p> <p>50 000 euros / an</p> <p>50 000 euros</p> <p>50 000 euros</p> <p>à dimensionner</p> <p>50 à 75 000 euros / an</p> <p>100 à 200 000 euros</p> <p>3,5 à 39 500 euros</p>
<p>Outils pédagogiques et juridiques</p> <p>Fiche 26: Les rendez-vous de la biodiversité en Poitou-Charentes : valorisation du marais - Poitevin via le film de Jacques Malaterre « le plus beau pays du monde »</p> <p>Fiche 27 : Valorisation du marais Poitevin via le film du CREGENE et de Loïc VOELTZEL</p> <p>Fiche 28 : Livret de l'Ifrée « Aménagements nature et éducation à l'environnement »</p> <p>Fiche 29 : Edition d'un guide juridique de la haie</p>	<p>à dimensionner</p> <p>30 000 euros</p> <p>30 000 euros (acquis prg Ifrée)</p> <p>à dimensionner</p>
<p>Le suivi et la recherche de la généralisation de l'éducation à la biodiversité</p> <p>Fiche 30 : Contribution du réseau régional associatif d'EEDD à une généralisation de l'éducation à la biodiversité en Poitou-Charentes</p>	<p>à dimensionner</p>



30 fiches pour l'action

30 fiches pour l'action



Axe 1 L'assistance aux collectivités

1	Mise en place d'un dispositif d'information et d'alerte sur les enjeux de la biodiversité dans le cadre des projets d'aménagement du territoire	p16 - 17
2	Aider à la prise en compte de la biodiversité et de la TVB dans les documents d'urbanisme	p18 - 21
3	Prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement	p22 - 23
4	Journées de formation des élus à l'hydromorphologie des cours d'eau	p24 - 25
5	Citoyen pour la biodiversité dans mon village	p26 - 27
6	Inciter les habitants et élus à être (davantage) acteurs de la préservation de la biodiversité	p28 - 29
7	Constituer et partager la connaissance biodiversité des sites du CREN	p30 - 35



Axe 2 La sensibilisation, l'éducation, la formation en direction de tous les publics

8	Impliquer le grand public à la préservation des mares et des amphibiens	p36 - 37
9	La trame verte et bleue au quotidien, à la radio	p38 - 39
10	Accompagnement de collèges et lycées à la prise en compte des continuités écologiques de l'établissement	p40 - 41
11	Sensibilisation des scolaires d'écoles primaires à la prise en compte des continuités écologiques de l'établissement	p42 - 45
12	Formation « Biodiversité /continuités écologiques» des futurs acteurs de terrain par les établissements d'enseignement agricole	p46 - 49
13	La TVB en débat dans les lycées	p50 - 51
14	Sensibilisation d'acteurs du tourisme à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques	p52 - 53
15	Sensibilisation d'entreprises à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques	p54 - 56
16	Sensibilisation du comité villes et villages fleuris à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques	p58 - 59

17	Formation « Biodiversité » à l'attention des PQPN de la région (personnes qualifiées en matière de faune, flore, protection de la nature et des paysages)	p60 - 61
18	Rencontre technique à l'attention des agriculteurs et conférence grand public « Biodiversité ordinaire, pollinisateurs et faune auxiliaire »	p62 - 63
 <h3 style="text-align: center;">Axe 3 : Autres actions et outils spécifiques</h3>		
19	Approfondissement et transfert de connaissances sur les végétations arbustives de Poitou-Charentes - Vers une filière régionale d'approvisionnement en arbres et arbustes d'origine locale - volet scientifique -	p64 - 65
20	Réduire durablement l'utilisation des pesticides pour la qualité de la ressource en eau et notre santé - (programme d'accompagnement des collectivités pouvant être inclus dans l'axe 1)	p66 - 67
21	Les mares : composantes majeures de la trame bleue - observatoire de la biodiversité des mares	p68 - 69
7	sous action 2.1.1 - Sensibiliser et mobiliser sur l'enjeu «Landes»	p 32
7	sous action 3.2 - Interprétation de données de télédétection pour le suivi des «milieux prioritaires et complémentaires» à l'échelle régionale	p 34
22	Opération «1 000 jardins au naturel» (accompagner les initiatives vertueuses dans les espaces privatifs intégrant les critères de la TVB)	p70 - 71
23	Formation aux fondamentaux écologiques de la TVB	p72 - 73
24	Formation découverte-nature et biodiversité à l'attention des conseils municipaux des sites «Natura 2000» animés par la LPO France	p74 - 75
25	Sensibilisation aux richesses et aux acquis de la réserve du Pinail (Coeur de nature)	p76 - 77
26	Les rendez-vous de la biodiversité en Poitou-Charentes : valorisation du marais - Poitevin via le film de Jacques Malaterre « le plus beau pays du monde »	p78 - 79
27	Valorisation du marais Poitevin via le film du CREGENE et de Loïc VOELTZEL	p80 - 81
28	Livret de l'Ifrée « Aménagements nature et éducation à l'environnement »	p82 - 83
29	Edition d'un guide juridique de la haie	p84 - 85
30	Contribution du réseau régional associatif d'EEDD à une généralisation de l'éducation à la biodiversité en Poitou-Charentes	p86 - 87

1

Mise en place d'un dispositif d'information et d'alerte sur les enjeux de la biodiversité dans le cadre des projets d'aménagement du territoire

ACTION 1

- * **Sensibiliser et impliquer les élus locaux**
- * **Faciliter la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Franck TROUSLOT, ORE - Marie LEGRAND, PCN

CONTEXTE RÉGIONAL - ETAT DES LIEUX

La prise en compte de la biodiversité remarquable et ordinaire dans les projets d'aménagement (cartes communales, Plan Locaux d'Urbanismes,...) est rendue difficile par les contraintes fortes qui existent encore pour accéder à l'expertise et à la connaissance. Sur des sujets où l'accès à la connaissance est organisée et performante tels que l'eau, l'air ou les déchets par exemple, les enjeux sont de plus en plus pris en compte. Mais en ce qui concerne la biodiversité, il reste encore de nombreux progrès à faire. Il est souvent difficile d'accéder à l'information et par voie de conséquence de décider en connaissance de cause. Parfois même, dans la perspective de protéger certaines espèces sensibles, la diffusion des connaissances est volontairement restreinte avec pour résultat des effets contraires à l'objectif recherché.

L'objectif de l'action vise à lever ces contraintes **en développant un système d'information destiné à fournir aux porteurs de projets un moyen efficace de connaître les enjeux du territoire et de rentrer en contact avec les experts associés.**

La région Poitou-Charentes pourrait être pionnière sur un tel dispositif grâce au Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel (RPAPN) animé par l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE). Ce réseau fédère les principaux experts en région. Avec le soutien de l'ORE, il finalisera en 2014 et 2015 la construction d'un système d'information doté de plusieurs millions de données (environ 10 fois plus que l'information disponible au niveau national). L'action vise donc à utiliser ces données et surtout l'expertise associée, au service des acteurs du territoire.

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

- * **Faciliter l'accès aux connaissances et enjeux de la biodiversité**
- * **Faciliter l'accès à l'expertise**

L'action vise à créer une interface WEB accessible à tous. Cette application permettra de dessiner ou de sélectionner une zone géographique sur une cartographie ou une image aérienne. L'interrogation de la zone indiquera :

- * **une qualification des enjeux connus**
- * **la présence éventuelle d'espèces sensibles (sans les décrire)**
- * **les experts locaux à contacter pour aller plus loin**

Le Système d'information et l'application seront développés par l'ORE. La conception du système, son alimentation et la mise à disposition de l'expertise seront réalisés par les membres du RPAPN.

Communication sera faite du dispositif à l'ensemble des élus de Poitou-Charentes.

Observatoire Régional de l'Environnement (ORE)	Les membres du RPAPN (41)	
	<p>Antoine Guyonnet (Lépidoptériste indépendant) ADDCP (Association pour la Défense et le Développement de la Chèvre Poitevine) Centre National de la Recherche Scientifique de Chizé Centre Régional de la Propriété Forestière Poitou-Charentes Charente Nature, Communauté de communes de l'Île d'Oléron Conseil Général des Deux-Sèvres, Conseil Général de la Vienne, Conservatoire Botanique Sud Atlantique, Conservatoire Régional des Espaces Naturels Poitou-Charentes Coordination pour la Défense du Marais Poitevin, CPIE Seuil du Poitou CPIE Gâtine Poitevine CPIE Val de Gartempe CREGENE (Conservatoire des ressources génétiques du Centre Ouest Atlantique) Deux-Sèvres Nature Environnement, Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Charente Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Charente-Maritime, Fédération régionale de Chasse Poitou-Charentes, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisible (FREDON)</p>	<p>Forum des Marais Atlantiques, GEREPI, Réserve du Pinail, GRAINE Poitou-Charentes, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Charente-Maritime, Groupement de défense sanitaire de Charente-Maritime, Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement Poitou-Charentes, LPO Vienne, Nature Environnement 17, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : Délégation Régionale Poitou-Charentes Limousin, Office pour les Insectes et leur Environnement Poitou-Charentes, Parc Interrégional du Marais Poitevin, Prom'Haies Poitou-Charentes Nature, Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes Vendée, Races mulassières du Poitou Société Mycologique du Poitou, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, Union Régionale des CPIE Université de Poitiers : Laboratoire de Génétique et Biologie des Populations de Crustacés, Vienne Nature.</p>

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
Septembre 2014	Septembre 2015
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financement envisagées
60 à 80 000 euros / an environ	Etat - Région - Feder

Estimation à préciser. Ce budget est destiné à soutenir les producteurs de données du RPAPN et conforter leurs capacités à alimenter le Système d'Information Régional géré par l'ORE.

Ce budget contribuera donc à la réalisation d'autres actions d'accompagnement de la Trame Verte et Bleue.

Pour les travaux pris en charge par l'ORE, ils pourront être réalisés dans le cadre des financements mobilisés sur les programmes d'actions 2014 et 2015.

Aucun financement complémentaire n'est à prévoir.

2

Aider à la prise en compte de la biodiversité et de la TVB dans les documents d'urbanisme

ACTION 2

- * **Sensibiliser et impliquer les élus locaux**
- * **Aider à la prise en compte des enjeux de la biodiversité et de la TVB dans les documents d'urbanisme**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

E. Guenin (LPO86), M. Gailledrat (Vienne Nature),
P Busserole (CREN)

PROBLÉMATIQUE - CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Problématique - Contexte régional- Etat des lieux

La réalisation ou l'actualisation des documents d'urbanisme (PLU, cartes communales) doit être l'occasion de prendre en compte la préservation de l'environnement, de paysages et particulièrement de traduire, au niveau local, la mise en œuvre de la trame verte et bleue.

Pour se faire, **les élus locaux doivent pouvoir disposer des éléments de diagnostic pour comprendre les enjeux ; mais aussi des propositions d'actions appropriées au territoire.**

Même si la prise de conscience sur l'enjeu de la biodiversité progresse, elle est souvent perçue comme une contrainte pour les élus et le grand public.

Une communication en amont des documents de planification et des projets d'aménagement permettrait une meilleure appropriation par les élus de leur environnement.

Ce travail de sensibilisation auprès des élus et des habitants doit contribuer à une meilleure connaissance du patrimoine naturel présent au sein de leur territoire; préalable nécessaire à la mise en place concrète de la TVB

OBJECTIFS

- * **Apporter la connaissance de leur environnement aux élus locaux et aux habitants**
- * **accompagner les élus pour favoriser la prise en compte de la tvb dans les documents d'urbanisme**
- * **communiquer aux élus et habitants la connaissance de leur environnement local pour une appropriation de sa nécessaire protection.**



DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Il est proposé de faire bénéficier les communes et leur groupement d'une expertise réalisée par un réseau partenarial d'acteurs du patrimoine naturel régional.

En complément de l'action des bureaux d'études et des services de l'état, **une équipe d'intervention, à la disposition des élus, serait chargée d'accompagner les élus au plus près de leurs projets.**

Ce dispositif d'accompagnement s'adresserait aux communes volontaires sans exclusion ; une priorité serait donnée aux communes en cours d'élaboration de documents d'urbanisme ou avec des projets d'aménagement impactant l'environnement.

Un groupe constitué à l'échelle départementale (et coordonné à l'échelle régionale) rassemblerait les compétences naturalistes du territoire. communes ayant adhéré à la charte «terre saine» feraient l'objet d'une attention particulière ainsi que celles dont le territoire fait l'objet d'enjeux forts en matière de trame verte et bleue.

Remarque: cette **équipe d'intervention** peut intervenir auprès des communes ayant des projets d'aménagement ou de protection en dehors des périodes d'élaboration de documents d'urbanisme.

Mission et taches de l'équipe d'intervention :

La rédaction fait référence au département de la Vienne mais l'action peut être étendue à la Région.

1-une aide, une expertise, un accompagnement et un conseil environnemental seraient apportés aux élus lors d'entretiens directs élus - équipe d'intervention pour la connaissance et la prise en compte de la TVB dans le document d'urbanisme:

- * présentation des espaces naturels de la commune (connaissance naturaliste du territoire communal en lien avec les bénévoles locaux les données associatives) et expertise par la LPO et Vienne Nature,
- * présentation concrète de la notion de trame verte à l'échelle communale (qu'est-ce qu'une trame verte ? un cœur de nature ? un projet de reconnexion indispensable aux espèces ? quelles espèces concernées pour ma commune ?)
- * proposition d'emplacement de secteurs pour la mise en place de projet de reconnexion,
- * proposition d'outils de communication adaptés pour une appropriation par les habitants et élus acteurs possibles pour la mise en œuvre de la trame communale (voir ci-dessous)

L'équipe composée de deux salariés associatifs, accompagnés par des bénévoles locaux, serait ainsi « à la disposition » des élus sur un temps donné pour ce conseil adapté à la commune.

Ce lien direct est indispensable et facilite une appropriation du patrimoine naturel de la commune par les élus et habitants.

La connaissance départementale des milieux naturels et l'expertise reconnue et complémentaire des associations LPO et Vienne Nature permettra d'apporter un conseil adapté.

En parallèle **une stratégie de communication serait développée pour les habitants** de la commune concernée au travers d'outils déjà expérimentés (conférences communales pour le grand public, cahier du patrimoine naturel pour les élus...)



Besprechung Meeting® scusi - Fotolia.com

2-Les outils de communication proposés pour la mise en place de ce programme :

* **Une exposition itinérante pour le grand public** : cette exposition itinérante adaptée au grand public expliquera le principe des continuités écologiques à l'aide d'exemples variés et de nombreuses photos mettant en valeur la biodiversité tant ordinaire que remarquable de la région. Les thématiques et les enjeux qui ont justifié d'intervenir sur le territoire sont présentés sur des totems (qui peuvent être déplacés aisément d'un site à l'autre). Ces totems peuvent être installés dans les mairies ou tout autre espace pertinent (bibliothèque, écoles, collèges, lycées).



L'inauguration de l'exposition avec les acteurs locaux est incontournable pour sensibiliser les élus et les citoyens du territoire.



* **Journées d'animation avec les scolaires** : Impliquer les enseignants dans le projet afin qu'ils relaient la sensibilisation auprès des élèves. Tous les établissements scolaires sont mobilisables, notamment les lycées agricoles. Les objectifs pédagogiques sont les suivants : découvrir les notions de déplacement des espèces, de continuités, de corridors écologiques et de connectivité des milieux ; comprendre les enjeux de la Trame Verte et Bleue en Poitou Charentes à différentes échelles, développer une vision critique de l'environnement local et de l'aménagement du territoire.

* **Organiser des conférences sur le patrimoine naturel de la commune à destinations des habitants** : comprendre les enjeux des corridors sur le territoire communal.

* **Organiser des animations pour le grand public** : les sorties d'observations avec des naturalistes doivent être développées.

* **Organiser des animations associant patrimoine culturel et patrimoine naturel**

* **Publication d'article dans le bulletin municipal présentant le patrimoine naturel**

Cohésion du projet avec les partenaires et animateurs territoriaux :

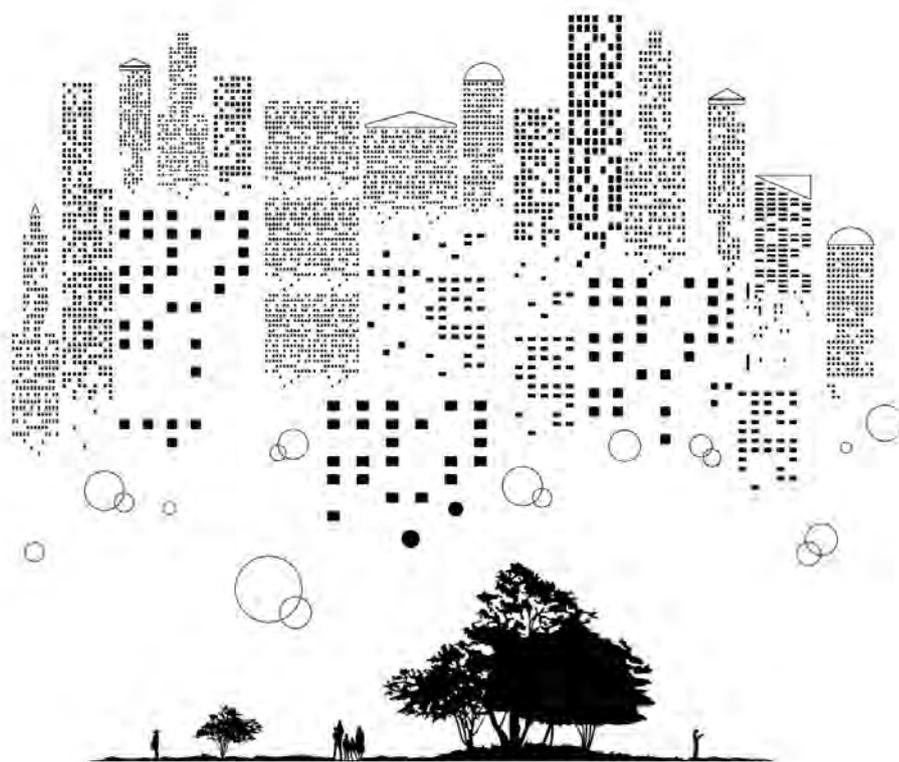
Partenariat CREN : un site du CREN est pour tout ou partie sur une commune, le chargé de mission territorial du CREN a dans ses missions d'être l'interlocuteur des acteurs locaux et au premier rang les élus. On peut réciproquement concevoir que les autres membres du RPAPN, entreprennent des actions de sensibilisation en prenant pour support les sites du CREN. Un calage est nécessaire entre les équipes du CREN et les APN en fonction des programmes de gestion en cours. Dans les espaces interstitiels : zones tampons et zones de corridors écologiques entre les réservoirs de biodiversité gérés par le CREN, les membres du RPAPN ont un rôle dans la sensibilisation des élus.

Articulation avec les projets « Programme Landes », et « Plan Loire » avec ce projet de sensibilisation des élus. Chacun de ces programmes prévoit un volet sensibilisation des élus des petites communes à l'échelle régionale. Dans ce cas un partage de l'action sera menée par les porteurs des projet landes et Plan Loire par les acteurs concernés pour éviter une double action.

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
RPAPN, PCN (domaine naturaliste)	Vienne : Vienne Nature, LPO Vienne, Prom'haies, CBNSA...(à étendre aux autres départements)

ÉCHÉANCIER

Echéance de réalisation
10 communes prévues sur une durée de 2 ans
Budget nécessaire à la réalisation de l'action
Budget destiné au groupe d'intervention (et a sa coordination départementale et régionale) : 14 journées par commune (5 880 €)
Le budget spécifique aux outils de communication : exposition 12 000 €, animations et conférences (420 €/jour)



Crédit photo : © sherry_1113 - Fotolia.com

3

Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement

ACTION 3

- * **Accompagnement par le CPIE des collectivités dans leurs programmes d'action prenant en compte la biodiversité**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Jean-Pascal CAILLAUD, coordinateur
CPIE Val de Gartempe - BP 30005 - 86390 Lathus - 05 49
91 71 54 - cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

La création d'un lotissement, d'une zone artisanale, d'un cheminement, la valorisation d'un site, l'aménagement du bourg, d'un système d'assainissement de l'eau, d'un bassin d'orage, la réhabilitation de mares, l'entretien des bordures et des trottoirs, la gestion différenciée sont autant de situations qui peuvent devenir de très bons prétextes de prise en compte de la biodiversité ordinaire dans une commune.

Cette prise en compte dans les projets d'aménagement ou de développement local peut-être oubliée, négligée ou vécue comme une contrainte supplémentaire.

L'enjeu est donc d'inverser le rapport que la collectivité entretient avec la biodiversité pour faire en sorte qu'elle soit perçue comme un atout supplémentaire de ses aménités. La visée est donc principalement sociale.

Cela passe par :

- * **Une prise en compte hors situation de conflit,**
- * **Une priorité de mis en œuvre dans une situation pratique et concrète,**
- * **Le rapprochement des valeurs environnementales, économiques et sociales du projet,**
- * **La mobilisation de la population, l'animation sociale simultanée,**
- * **L'adhésion par les porteurs eux-mêmes (accès à la connaissance, formation et prise de décision réelle)**

OBJECTIFS

- * **Donner accès aux connaissances de la biodiversité (continuité, diversité, interdépendance, ...)**
- * **Mobiliser les acteurs directs (élus et techniciens)**
- * **Mobiliser des habitants.**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Le principe général est de permettre à une collectivité de profiter d'un accompagnement du CPIE dans le cadre d'un projet ponctuel.

La collectivité l'associe à sa réflexion et accepte l'idée que le projet prenne en compte la question de la biodiversité.

Le CPIE analyse le contexte, le degré de mobilisation des élus et des techniciens : visite, rendez-vous de terrain et rencontre avec le groupe projet constitué (élus-acteurs-personnes ressources)

Le CPIE étudie une convergence entre le projet et les plus values écologiques éventuelles (deux journées de bureau pour rechercher les données, étudier les différents scénarii et la restitution au groupe projet pour présenter les pistes éventuelles)

Il anime un programme d'actions qui mettent en valeur les réponses sociales du projet, les plus values environnementales, les incidences économiques (deux rencontres supplémentaires avec le groupe projet, une journée de formation ou de visite avec les acteurs directement concernés, trois animations locales proposées aux habitants).

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

CPIE Val de Gartempe

Les élus de la collectivité, les acteurs des territoires concernés, les associations

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

2015-2018

Echéance de réalisation

Nous pensons que 15 actions sont possibles dans le sud Vienne pour les 5 ans à venir

Budget nécessaire à la réalisation de l'action

Le budget pour chaque action est de 4 000 euros correspondant à 10 jours d'accompagnement.

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation		
résultats		
impact		

Articulation avec d'autres plans

4

Journées de formation des élus à l'hydromorphologie des cours d'eau

ACTION 4

- * **Sensibilisation des élus à l'hydromorphologie (Continuités /Trame bleue)**



Credit photo : ORE

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Jérôme CLAIR - animateur du réseau des Techniciens Médiateurs de Rivières
CPIE Val de Gartempe - BP 30005 - 86390 Lathus 05 49 91 71 54 cpie-val-de-gertempe@cpa-lathus.asso.fr

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

La Région Poitou-Charentes, la Région Limousin, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ainsi que l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont confié au CPIE Val de Gartempe l'animation du réseau des Techniciens Médiateurs de Rivières (www.cpa-lathus.asso.fr/tmr). Il vise à améliorer les pratiques et l'état des connaissances par l'échange d'expériences. Il contribue à la formation des gestionnaires de milieux aquatiques (techniciens et élus référents).

Les élus représentés dans les syndicats de gestion de cours d'eau sont généralement assez peu investis à l'exception de quelques passionnés. Ils doivent décider de l'avenir de leurs cours d'eau et ne sont pas spécialistes tandis que le métier de gestionnaire de cours d'eau, lui, se complexifie. Certaines logiques partisanes et idées reçues restent ancrées et rendent difficile les prises de décision. Si la gestion à l'échelle du bassin versant semble être de mieux en mieux admise, les notions de corridors écologiques, de continuités, d'habitats liés à des espèces enveloppées dans le concept de la Trame Verte et Bleue restent floues. Dans ce cadre, il propose aux élus (essentiellement municipaux) et acteurs de l'eau réunis à l'échelle d'un bassin versant, de participer à des journées de formation à l'hydromorphologie des cours d'eau. Depuis 2011, le CPIE a réalisé une quinzaine de sessions sur autant de bassins. Les premières, ont été réalisées dans le cadre d'un marché conclu avec l'établissement public du Bassin de la Vienne. Aujourd'hui, les atouts et les faiblesses du dispositif semblent être détectés.

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

<http://www.eptb-vienne.fr/Restauration-des-rivieres.html>

OBJECTIFS

- * **Donner les bases de connaissances suffisantes (écologiques et techniques) pour que les élus puissent décider de l'avenir de leurs cours d'eau.**
- * **Les réunir à l'échelle du bassin versant.**
- * **Revenir sur une logique d'intérêt général.**
- * **Inciter les élus à prendre plus de place dans la vie de leur syndicat.**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Imaginée sous plusieurs formes, cette action fonctionne bien sous un format d'une journée complète. Cette journée « type » adaptée à chaque contexte local, alterne échanges en salle le matin et visites sur le terrain l'après-midi. Elle aborde, la gestion à l'échelle du bassin versant, les notions de continuité écologique et de trame bleue, les besoins naturels d'un cours d'eau et son fonctionnement, la notion du risque et l'éventail des solutions techniques existantes.

L'animation laisse une large place à la prise de parole des participants et permet ainsi d'aller au fond des incompréhensions, des doutes en permettant d'exprimer les oppositions.

Un temps de repas est organisé afin que chacun puisse commenter son ressenti et se constituer une position.

L'après-midi, des visites de terrain permettent d'identifier des dysfonctionnements et des zones préservées. Elle aborde ensuite la restauration des zones dégradées en s'appuyant sur le travail mené par les TMR. Les temps de trajets, les multiples espaces informels inhérents à cette formule permet de répondre de manière personnalisée et de revenir sur des notions abordées le matin en groupe.

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

CPIE Val de Gartempe

le réseau des TMR, les élus, les services de l'Etat DDT, les fédérations de pêche, les EPTB, les acteurs de l'eau des territoires concernés

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

2011

Echéance de réalisation

Pour l'instant nous fonctionnons à la demande

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /sources de financements envisagées

co-financement Agences de l'Eau, Régions (répartition territoriale au plus près du prorata des financeurs)

1 500 euros par action

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation		
résultats		
impact		

Articulation avec d'autres plans

Dans le cadre de l'animation du réseau des TMR, une gazette rivières consacrée à la trame verte et bleu à été réalisée : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/109/23/Gazette_riviere_n25_trameverte.pdf

5

Citoyen pour la biodiversité dans mon village

ACTION 5

* Citoyen pour la biodiversité dans mon village



Crédit photo : MTServices

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Francis Thubé - Ifrée

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

En milieu rural, la préservation de la biodiversité ordinaire passe en particulier par l'action des collectivités, des habitants et des acteurs du territoire, sur la gestion des espaces, sur les activités (pratiques, modes de consommation) etc....

La commune, espace de dialogue social de proximité, est une échelle favorable pour l'implication, la prise d'initiative, les approches concertées.

L'échelle communale est à même de rendre «visibles » les initiatives.

L'objectif est de favoriser l'appropriation de la biodiversité (nature) locale par les habitants du territoire. Il s'agit ici d'accompagner les citoyens dans la découverte de la biodiversité des espaces verts (communaux ou des particuliers).

Ce projet touche à la fois les scolaires, les habitants et la municipalité. Un programme pédagogique est élaboré avec l'école, comme dans le cadre du programme « Des nichoirs dans la plaine » que nous avons mené il y a quelques années, mais ce nouveau projet « Citoyens pour la biodiversité dans mon village » renforce l'implication des citoyens et des collectivités (c'est une demande ressortie du bilan du projet Des nichoirs).

Cela prend la forme :

- D'actions d'information et de sensibilisation mises en place à destination des habitants (compostage, jardin écologique, distribution d'abris à insectes, animations sur le rucher).
- D'actions en lien avec les collectivités : don et installation d'un rucher communal, don et semis de semences de plantes mellifères, accompagnement d'un groupe de citoyens de la commune.

OBJECTIFS

- * **Parvenir au bout de 3 ans à un programme d'actions concertées de préservation de la biodiversité ordinaire porté par les collectivités, les habitants et les acteurs du territoire**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

L'accompagnement du groupe de citoyens

L'enjeu est de créer une dynamique au sein de votre commune au-delà de l'année d'implication dans le projet.

Cela passe par la mise en place d'un groupe de participants volontaires (habitants, élus, acteurs, agents) et intéressés par la biodiversité, la nature... au sein de chaque commune. Ce groupe sera constitué de 5 à 7 personnes par commune.

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Résultat attendu à la fin de l'accompagnement :

Sur la question, « Qu'est-ce qui pourrait se faire sur notre commune en faveur de la nature, de la biodiversité ? » produire une liste d'actions en faveur de la biodiversité pouvant être mises en place par les habitants ou par la municipalité. Ces actions peuvent être de deux ordres différents :

- * **actions qui contribuent à préserver, ex : installation de composteur, groupement d'achat pour un broyeur...**
- * **actions qui contribuent à informer, à sensibiliser l'ensemble de la population, ex : soirée conférence sur « comment avoir un potager écologique », fête de village autour de cette thématique...**

L'engagement de l'Ifrée, structure en charge de l'animation de ce dispositif :

Aider les groupes à produire en préparant les temps de travail : les supports de production, les intervenants, en assurant la mise en forme de vos productions (si nécessaire c'est nous qui tenons la plume des temps de production), en gardant la trace des réflexions...

L'engagement demandé à la collectivité :

En tant que conseil municipal, un engagement est demandé sur deux points :

- * **valider le mandat donné au groupe de personnes de votre territoire : « Le conseil municipal de notre commune s'engage à prendre connaissance de la production du groupe et à rendre un avis argumenté sur les possibilités de mise en œuvre de chaque action proposée ou sur l'intérêt de poursuivre la réflexion dessus. » La production du groupe sera présentée au conseil municipal du mois de décembre et l'avis devra être rendu à ce moment-là ou, dans tous les cas, avant la fin de l'année..**

La validation de ce mandat conditionne la constitution du groupe et son engagement dans le dispositif. L'acceptation du maire ou du conseil municipal pour donner mandat à un groupe sera donnée avant la fin du mois de juin et le groupe sera constitué à ce moment-là pour un démarrage des réunions de travail à la rentrée.

- * **s'engager à mettre gracieusement à disposition tout ce qui facilitera la circulation de l'information, le recrutement de vos concitoyens et la réalisation du dispositif : liste d'adresses de personnes contact, salle de réunion, information sur le site Internet de la commune, dans le bulletin municipal...**

Composition :

Pour chaque commune, une équipe projet de 5 à 7 personnes intéressées par les questions du maintien de la biodiversité, de la nature et volontaire pour essayer de créer sur leur commune les conditions d'une action pérenne dans ce domaine. Il pourra s'agir d'élus, de techniciens mais aussi d'habitants dont c'est le centre d'intérêt. Ce groupe sera composé de personnes repérées et suggérées par le conseil municipal

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

Ifrée

Associations locales d'animation du territoire et de protection de l'environnement
Habitants et conseillers municipaux
Territoires « pays » pour son développement

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation	Budget nécessaire à la réalisation de l'action	sources de financements envisagés
2012	année 2014 à 2016	30 000€ par an et par territoire	Programme d'action de l'Ifrée et financements complémentaires issus des territoires

6

Inciter les habitants et élus à être (davantage) acteurs de la préservation de la biodiversité

ACTION 6

- * **Connaissez-vous la nature de votre commune ?**



Credit photo : MT services

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

COTREL Nicolas - Directeur DSNE

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

La connaissance des enjeux de biodiversité et des actions possibles à mettre en œuvre chez soi et dans sa commune sont méconnues par les habitants voire les élus, et ce malgré une somme d'informations disponibles en croissance constante.

DOCUMENTS ET/OU LIENS RESSOURCES SUR LA PROBLÉMATIQUE

Expérience des séances d'information et brochures réalisée par 86N et LPO86 par pays
Soirées d'informations réalisées par DSNE et ses adhérents sur Fontenille St Martin d'Entraigues, la Crèche ...

OBJECTIFS

- * **faire découvrir les différentes facettes de la biodiversité de sa commune**
- * **utiliser différents supports d'informations**
- * **inciter les habitants et élus à être (davantage) acteurs de la préservation de la biodiversité**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Par commune (volontaire ?)

Proposer 1 soirée de projection sur la nature de sa commune (sources : atlas, nature79, ORE, PCN), en privilégiant l'approche photographique, sur :

- * **les différents milieux et leurs principales espèces**
- * **les différents aménagements (et aides) permettant de favoriser la nature chez soit : 1 000 mares, ENS, refuge chauves-souris...**
- * **les sites préservés/accessibles à proximité (et inciter à en créer/réfléchir sur sa commune)**
- * **la place de la commune par rapport aux autres, en particulier par l'approche de l'atlas des paysages du CREN et surtout la TVB**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE (SUITE...)

- * 1-2 sorties nature grand public de sensibilisation
- * 1-2 aménagements concrets (gîtes à chauves-souris/insectes, nichoirs...)
- * 1 cycle d'animations pédagogiques (thèmes à définir) avec l'école communale
- * 1 article dans le bulletin municipal pour présenter la biodiversité de la commune et qui retracera les temps d'animations communaux

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

DSNE

à consulter : GODS, ORE ...

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

Echéance de réalisation

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /sources de financements envisagées

Conseil Régional ; Conseil Général 79 ; intercommunalités

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation : temps d'animations réalisé, nombre de communes sensibilisés	0	10/an
résultats		
impact		
Articulation avec d'autres plans		
1 000 mares, SDENS, plans d'actions locaux biodiversité (SCOT...)		

7

Constituer et partager la connaissance biodiversité des sites du CREN



ACTION 7

- * **Constituer et partager la connaissance biodiversité des sites du CREN**

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

CREN

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Les sites CREN constitue un réseau de réservoirs biologiques fonctionnels de la TVB picto-charentaise. Grâce au soutien des collectivités territoriales, au premier rang desquelles la Région Poitou-Charentes, le CREN est aujourd'hui gestionnaire de 113 sites, répartis sur l'ensemble des quatre départements et représentant une surface totale de plus de 9 600 hectares.

Pour chacun de ces sites, le **Conseil scientifique et technique** du CREN statue en préalable sur l'opportunité d'intervention du Conservatoire. La trentaine d'experts régionaux qui composent cet organe pluridisciplinaire, analyse l'intérêt écologique de chaque site, mais également leur fonctionnalité et leur potentiel de connexion avec d'autres réservoirs de biodiversité. En cela, les concepts-clés de la TVB sont ancrés de longue date dans les méthodes de travail du CREN.

Il en résulte que les périmètres d'intervention du CREN constituent un réseau régional de « noyaux » de biodiversité, reconnu en tant que tel par les acteurs impliqués dans l'élaboration de la TVB picto-charentaise. Tous les sites CREN sont d'ores et déjà intégrés à la TVB dans la catégorie « réservoirs de biodiversité » de l'une ou l'autre sous-trame.

Dès 2006, le Conseil scientifique et technique du CREN a proposé au Conseil d'administration de valider la stratégie d'intervention du CREN. Présentée dans un document synthétique, celle-ci se décline en trois axes :

- * **Axe 1 : conservation des milieux prioritaires : les zones humides (marais, vallées, tourbières, étangs) ; les landes, les pelouses calcicoles, les cavités et carrières, les sites d'intérêts géologiques**
- * **Axe 2 : fonctionnalités biologique et écologique : les milieux complémentaires de fonctionnalité (espaces boisés, plaines, bocage et les espaces de restauration de la fonctionnalité écologique de milieux dégradés.**
- * **Axe 3 : outils de mise en place de la stratégie : Initier et favoriser l'échange permanent avec les acteurs pour**

Une complémentarité d'intervention régionale, mise en place d'outils d'aide à la décision, mise en place des méthodes de suivi et d'évaluation

Le CREN travaille en partenariat avec les associations de protection de la nature, notamment sur le champ de la connaissance du patrimoine naturel et de sa valorisation. Cette complémentarité prend tout son sens dans la poursuite par le CREN et la LPO Vienne des actions menées sur le programme Landes et le programme Vienne et Clain.

Cette fiche-action propose de développer les outils partenariaux cohérents avec la stratégie du CREN qui contribueront à la sensibilisation des élus, au-delà des élus déjà mobilisés sur les 113 sites gérés par le CREN, avec le soutien de la collectivité régionale. Cette fiche action comprend également des actions co-portées avec la LPO Vienne sur les thématiques Landes et Trame Bleue.

OBJECTIFS

- * **informer et sensibiliser les élus à la conservation des milieux prioritaires**
- * **Sensibiliser et mobiliser les élus aux fonctionnalités biologique et écologique : les milieux complémentaires de fonctionnalité (espaces boisés, plaines, bocage) et les espaces de restauration de la fonctionnalité écologique de milieux dégradés**
- * **Mettre en place les outils de la stratégie d'intervention nécessaire à la sensibilisation**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

1 - informer et sensibiliser les élus à la conservation des milieux prioritaires

Sur les milieux prioritaires deux types de situations sont possibles : soit un périmètre d'intervention est déterminé, ce qui est le cas des 113 sites actuels, soit le site est en projet.

Action 1.1 : sensibiliser sur les sites (intégrés dans le projet de SRCE comme réservoirs de biodiversité)

le CREN développe les moyens suivants pour informer et sensibiliser les acteurs locaux dont les élus :

- * **Mise en place et réunion du comité partenarial de gestion, constituer des élus communaux (les sites du CREN sont souvent sur plusieurs communes, élus siégeant dans les syndicats de rivières ou de propriétaires, les représentants de la société civiles (agriculteurs, forestiers chasseurs, associations....). Le comité est convoqué pour être informé et mobilisé sur les enjeux du site, il est aussi une force de proposition pour orienter les actions de gestions et communications.**
- * **Réalisation des lettres d'information du CREN : les éditoriaux sont confiés aux acteurs du site. Les lettres sont envoyées dans les mairies concernées.**
- * **Réalisation d'expositions itinérantes : désormais conçu sous la forme de Totems ces expositions traitent des enjeux du site et des actions qui y sont conduites. Elles « tournent » dans les locaux des mairies, écoles, salles municipales, manifestations locales.**
- * **Réalisation de posters, cartes postales.**
- * **Rédaction de guides ou de livrets pédagogiques permettant de découvrir le site.**
- * **Organisation d'animations conviant les citoyens à découvrir une thématique du site. Ces animations sont montées avec les compétences des associations d'éducation à l'environnement selon les thèmes développés.**

Cette action 1.1 est déclinée dans le programme d'actions annuel du CREN (le financement est donc déjà acquis par ailleurs).

Action 1.2 : Sensibiliser les élus sur les territoires par l'assistance technique à maître d'ouvrage.

Le CREN est un lieu d'expertise concernant la gestion des espaces naturels. Par sollicitation de l'antenne paysage le CREN est amené à accompagner les collectivités locales dans l'élaboration de plans et charte paysagère. Les antennes départementales sont sollicitées également sur l'appui des collectivités à la conception de notices de gestion sur des espaces naturels dont les collectivités souhaitent garder la maîtrise foncière et la gestion. Ces deux types d'intervention correspondent à la fonction de centre de ressources du CRE qui permet de sensibiliser, d'informer et de former les acteurs des collectivités.

Cette action 1.2 fait partie des missions statutaires du CREN. Elle est financée par son budget de fonctionnement.



Crédit photo : © nmann77 - Fotolia.com

2 - Sensibiliser et mobiliser les élus aux fonctionnalités biologique et écologique : les milieux complémentaires de fonctionnalité (espaces boisés, plaines, bocage) et les espaces de restauration de la fonctionnalité écologique de milieux dégradés

Les espaces interstitiels du réseau sont constitués des zones dites tampons, des zones de connexions (ou corridors) et dans certains cas de nouveaux sites potentiels (cas de zones boisées, de plaines, de bocages). Ces espaces ne sont pas considérés comme des espaces prioritaires toutefois leur bon état est indispensable à la fonctionnalité écologique des milieux prioritaires précédemment évoqués. Le CREN n'est pas légitime pour être maître d'ouvrage des actions de sensibilisation, et pour passer des conventions de gestion avec des propriétaires privés en dehors des périmètres définis avec le CST.

Action 2.1 : sensibiliser les élus sur les milieux complémentaires de fonctionnalité.

Il s'agit pour le CREN d'élaborer des programmes globaux d'actions en concertation avec ses partenaires du RPAPN.

Notamment les sous-actions préparées en synergie avec la LPO 86.

Sous-action 2.1.1 : Les landes de Poitou-Charentes : de la trame régionale à l'appropriation locale

Dans un premier temps, l'action sera mise en œuvre sur 4 territoires-pilotes jugés prioritaires pour l'enjeu « Landes » (cf le programme Landes porté au niveau régional par les associations de PCN), localisés uniquement dans le département de la Vienne, qui abrite 75 % des surfaces de landes régionales.

Ces territoires-pilotes ont été identifiés comme des réservoirs de biodiversité par le groupe de travail TVB (sous-trame « landes et forêts »).

L'action pourra être étendue à d'autres territoires de Poitou-Charentes sur la période 2016-2019.

Actions prévues :

- * **Mener une animation territoriale sur 4 secteurs : forêt de Moulière et Bois de Chitré, nord Loudunais, forêt de la Groie et de la Guerche et Forêt de Saint-Savin ce qui représente une vingtaine de communes. Le choix de ces secteurs a été fait dans un souci de complémentarité avec les sites de landes profitant d'un statut de protection (sites CREN ou ENS, sites Natura 2000...)**
- * **Animations grand public : 4 sorties de découverte avec installation de l'exposition « Au cœur des landes de Poitou-Charentes » en parallèle dans le secteur concerné ;**
- * **Information des élus par des interventions en conseil municipal ou communautaire ;**
- * **Formations auprès des acteurs du milieu forestier (propriétaires, experts, coopératives) en partenariat avec le CRPF ;**
- * **Rencontres ciblées avec les sociétés de chasse et ACCA en partenariat avec la Fédération des Chasseurs ;**
- * **Information des propriétaires (tenues de permanences en mairie pour recevoir et informer les propriétaires intéressés, visites de terrain et expertises préalables des parcelles) ;**
- * **Opérations de démonstration publique des différents modes d'entretien des landes**

Les élus concernés seront systématiquement informés en amont des animations et formations programmées

Moyens de communication (Budget LPO 86 : 50 K€)

- * **Bulletins municipaux ;**
- * **Exposition « Au cœur des landes de Poitou-Charentes »**
- * **Site web des communes**
- * **Plaquette d'information « Landes de Poitou-Charentes »**
- * **Presse/radio locales**



Sous-action 2.1.2 : Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux pour la préservation de la trame bleue

Il s'agit, d'une part, de sensibiliser les élus, les acteurs de l'eau et le grand public par différentes interventions :

- * **Rapprochement et partenariat avec les acteurs locaux**
- * **Interventions en conseil municipal ou communautaire**
- * **Conférences, sorties sur sites, promotion de sites-vitrines (cf. sites restaurés par le CREN, la LPO Vienne...), utilisation de l'exposition zones humides de la LPO Vienne**
- * **Animation foncière en vue d'une gestion de sites remarquables par le CREN (permanences d'information, rencontre des propriétaires, visite de terrain et expertise préalable)**
- * **Articles de presse (bulletin municipal, site internet des communes, ...)**

Il s'agit d'autre part de participer à la réalisation de plusieurs sites-vitrines :

Accompagnement technique des élus pour des travaux de restauration de portions de cours d'eau ou de zones humides.

Territoire :

Dans un premier temps : le département de la Vienne, plus prioritairement sur les territoires où le tissu d'acteurs locaux est lacunaire (ex : absence de syndicat de rivière) et/ou des actions complémentaires sont nécessaires pour restaurer la fonctionnalité de la trame bleue.

Budget LPO 86 : 50 K€

Actions 2.2 : sensibiliser les élus sur les espaces de restauration de la fonctionnalité écologique.

Cette action d'information et de sensibilisation des élus est primordiale. Grâce au partenariat avec les associations de protection de la nature, grâce à la pertinence et à la qualité du travail réalisé antérieurement sur les ZNIEFF, les CREN dispose de la connaissance des potentialités des espaces dégradés.

Ces espaces sont restaurés afin de reconstituer le bon état et les continuités écologiques en lien avec un réservoir de biodiversité ou un corridor. La sensibilisation sur ces territoires ciblés est un travail d'animation effectué par l'équipe du CREN qui précède ou est concomitant avec l'animation foncière.

Si ce travail de restauration est lié à des mesures compensatoires, alors les coûts sont à la charge du pétitionnaire (qui peut-être l'Etat, une collectivité, un aménageur). Si la restauration concerne un périmètre d'intervention du CREN, la sensibilisation est effectuée dans le cadre des missions statutaires du CREN (voir action 1.1).

3 - mettre en place les outils de la stratégie d'intervention nécessaire à la sensibilisation

Le Conservatoire se doit de mieux connaître et d'échanger en permanence avec ses partenaires pour affiner sa propre stratégie et asseoir un réseau de sites cohérents à gestion conservatoire sur le territoire de la région.

Cet échange doit permettre la synergie entre les actions des différents acteurs régionaux que sont :

Les associations (Poitou-Charentes Nature, ORE, associations de protection de la nature, CPIE, Prom'Haies, Fédérations de Chasse, de Pêche, APPMA, ACCA, ...),

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE (Suite...)

Action 3.1 : être acteur dans la mutualisation des compétences entre les structures régionales de l'environnement en Poitou-Charentes.

Dans ce cadre le CREN se charge de réaliser la conception du document de présentation de la stratégie TVB des structures régionales et du réseau RPAPN.

Budget complémentaire CREN : 10K€

La constitution d'une base de données liée à un outil cartographique, actualisés et adaptés à la problématique des espaces naturels contribuera à la fourniture de données en temps réel auprès des collectivités. L'objectif étant de les accompagner en temps réel dans l'élaboration des documents d'urbanisme

Action 3.2 : Mettre à disposition les données assemblées par le CREN.

Les données d'inventaires réalisés par les associations de protections de la nature sont utilisées pour concevoir les plans de gestion et les actions de génie écologiques.

Les données concernant ou résultant des actions de gestion sont aussi collectées dans les bases de données du CREN.

De plus afin de mettre en place l'outil de suivi et d'évaluation de ses actions le CREN dispose de données de télédétections dont l'interprétation permet de suivre l'évolution des « milieux prioritaires et complémentaires » à l'échelle régionale.

En partenariat avec l'ORE le CREN élabore les couches d'informations qui seront implantées dans le système SIGORE. Budget complémentaire CREN : 50K€

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

CREN

ORE IFREE APN : Ipo 86, 86 N, DSNE, GODS, 16 N, NE 17, LPO France, Prom'haies

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
En cours	2014-2015
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financements envisagées
Action 1.1	Programme d'action du CREN
Action 1.2	Budget de fonctionnement du CREN
Action 2.1	Budget complémentaire par programme conçu avec partenaire la LPO 86 : Action 2.1.1 : 50 K€ / Action 2.1.2 : 50 K€
Action 2.2	Budget de fonctionnement du CREN. Financement par le pétitionnaire (notamment le contrat de plan pour les ouvrages routiers) Base de 500€/j/UMO
Action 3.1	Budget complémentaire conception et réalisation infographique 10 K€
Action 3.2	Budget complémentaire interprétation et transfert de couches sig 50 K€

Articulation avec d'autres plans

Plan d'actions quinquennal du CREN



Crédit photo : MTServices

8

Impliquer le grand public à la préservation des mares et des amphibiens

ACTION 8

- * **Impliquer le grand public à la préservation des mares et des amphibiens**



Crédit photo : ORE

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Adèle Gamache, coordinatrice CPIE Gâtine poitevine ; Paul Théry, chargé d'études environnement, animateur de l'action

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Le déclin des amphibiens est resté longtemps un phénomène méconnu.

En 2008, l'UICN considérait que plus de 32% des espèces d'amphibiens étaient en danger à travers le monde.

En France, une espèce d'amphibiens sur cinq risque de disparaître du fait de la destruction et la dégradation des habitats qui constituent la menace majeure pour ces animaux. La pollution des habitats est également un autre facteur grave : les amphibiens constituent des bio-indicateurs très sensibles à la qualité des milieux où ils vivent.

Malgré l'ensemble des mesures prises pour assurer la protection des amphibiens en France, ces animaux continuent à être victimes de la méconnaissance et des préjugés. Les collectivités locales et les particuliers peuvent jouer un rôle important dans la prise en compte des amphibiens : gestion différenciée, zéro pesticides, aménagements doux, créations de mares...

En Poitou-Charentes, les bocages ou les landes parsemées de mares abritent de nombreux amphibiens. Notre région a donc un rôle important à jouer dans la préservation de ces animaux, espèces qui constituent une véritable porte d'entrée pour la politique de Trame Verte et Bleue du fait de leurs mœurs de vie.

OBJECTIFS ET DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

- * **Favoriser la connaissance des amphibiens pour mieux les préserver**
- * **favoriser le maintien de la tvb en préservant les mares et haies via des conseils aux particuliers et leur implication**

Ce programme est basé sur la rencontre directe des citoyens, pour les impliquer dans la sauvegarde des amphibiens, espèces emblématiques des mares de Gâtine (Deux-Sèvres).

Ces milieux profondément touchés par l'intensification de l'agriculture doivent être, aujourd'hui préservés pour enrayer le déclin annoncé des grenouilles, tritons et autres salamandres.

Nous souhaitons ainsi proposer un service gratuit de renseignements personnalisés au domicile des personnes qui souhaitent connaître la valeur patrimoniale de leurs mares et se voir conseiller sur leurs gestions pour y maintenir qualité de l'eau et biodiversité.

Ces diagnostics partagés permettront de sauvegarder de façon pérenne un maximum de mares. Les habitants rencontrés seront directement expérimentateur de la démarche et seront dans le futur réellement attaché à la préservation de leurs mares.

Ce programme, lié à ce territoire identitaire qu'est la Gâtine, va favoriser la connaissance collective des amphibiens et des problématiques liées globalement au bocage et ainsi en assurer une meilleure préservation.

Ce programme s'appuiera sur une importante campagne de communication, de plusieurs animations grand public et ainsi recevoir un maximum d'appels téléphoniques et de rencontres directes avec les particuliers.

Nous pouvons bien entendu imaginer porter ce programme au niveau régional lors des prochaines années.

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

CPIE de Gâtine Poitevine

Autres CPIE de Poitou-Charentes . DSNE

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

Février de chaque année

Echéance de réalisation

Septembre de chaque année

Budget nécessaire à la réalisation de l'action

environ 10 000€/an

Sources de financements envisagées

Agence de l'eau Loire Bretagne
Pays de Gâtine
Fondation Nature et Découvertes
Fondation Lisea et Biodiversité

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
<p>réalisation</p> <p>Nombre de nouvelles mares cartographiées participant à la TVB</p> <p>Nombre de prise de contact avec des citoyens intéressés par les amphibiens et la nature en général</p> <p>Nombre de citoyens sensibilisés aux amphibiens et à la préservation des mares</p>	<p>Près de 3 000 mares recensées lors de l'inventaire réalisé par PCN en 1998-2000.</p>	<p>Inventorier et diagnostiquer directement avec les propriétaires concernés un minimum de 25 mares, tout en leur préconisant des mesures de gestion adaptées.</p> <p>Répondre à un minimum de 50 demandes relatives aux amphibiens : identification, conseils de gestion, photographies, ..</p>
<p>résultats</p> <p>Préservation de mares et gestion écologique directe par les propriétaires</p> <p>Prise de connaissance des causes de la disparition des amphibiens par le citoyen</p>	<p>D'après PCN, 722 mares ont disparu en 1998 par rapport à la cartographie IGN.</p>	<p>création et/ou sauvegarde de 10 mares</p>
<p>impact</p> <p>Mise en place d'un réseau de mares préservées par un nouveau comportement citoyen</p> <p>Meilleures connaissances des amphibiens par les citoyens influant directement sur leur comportement</p> <p>Diminution des produits phytosanitaires déversés dans les jardins et près des mares</p> <p>Sauvegarde des amphibiens en général et du cortège associé</p>	<p>Une espèce d'amphibiens sur cinq risque de disparaître du fait de la destruction et la dégradation de ces habitats.</p> <p>La France compte 17 millions de jardiniers et un million d'hectares de jardins qui reçoivent environ 5.000 tonnes de produits phytosanitaires chaque année</p>	

Articulation avec d'autres plans

Le programme Bocage et Biodiversité « intégration des amphibiens et reptiles dans la conservation et la gestion des bocages »

Animation « Fréquence grenouilles » : Une opération annuelle de sensibilisation à la préservation des zones humides portée par la fédération des Conservatoires.

Base de données en ligne Nature79 et programmes amphibiens portés par DSNE

9

La trame verte et bleue au quotidien, à la radio

ACTION 9

* **La trame verte et bleue au quotidien, à la radio**



Crédit photo : © Dimitri Marutta - fotolia.com

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Bruno FILLON (PCN)
Miickaël LAHCEN (Radio Accords)

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Depuis plusieurs années RCF Accords Poitou s'investit fortement dans la promotion des initiatives qui préservent la biodiversité dans notre région. Cela se traduit notamment par les nombreux partenariats conclus avec Poitou-Charentes Nature (Animation des conférences table-ronde organisée dans le cadre du FIFO à Ménigoute, séries spéciales sur la biodiversité produites en région et diffusées nationalement, débats mensuels avec les acteurs de l'environnement...).

Ces partenariats ont permis à l'équipe rédactionnelle de RCF Accords Poitou de gagner en compétence dans le traitement des sujets environnementaux. La radio s'affirme comme une référence dans le traitement des sujets liés à la biodiversité et depuis d'autres partenariats sont venus compléter ceux engagés historiquement avec Poitou-Charentes Nature. (CREN, ORE, ATMO Poitou Charentes, DRAAF...).

Ces différentes expériences nous ont permis de tisser un réseau de liens entre ces acteurs de l'environnement et d'autres partenaires de la radio issus des milieux universitaires, politiques, agricoles, éducatifs, solidaires... et de sensibiliser notre auditoire aux questions environnementales.

Cet auditoire est aujourd'hui estimé à 70 000 personnes en Vienne et Deux Sèvres pour ceux qui nous écoutent par la voix hertzienne il faut y ajouter les 1 000 personnes qui nous écoutent quotidiennement par internet. Cette audience dépasse plusieurs centaines de milliers personnes lorsque la diffusion est nationale.

Une diffusion ciblée à travers nos réseaux sociaux constitue un autre facteur multiplicateur d'audience.

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

* **Informé un public diversifié sur divers aspect de la TVB**

Par le biais de 45 émissions de 7 mn (5 par semaine diffusées à 3 reprises chaque jour) réalisées par RCF Accords Poitou en partenariat avec PCN nous proposons de vulgariser le concept de TVB auprès du grand public.

- * **La TVB, qu'est-ce que c'est ? (semaine 27)**
- * **En ville (semaine 28)**
- * **Les forêts et les bois (semaine 29)**
- * **Les rivières et les nappes souterraines (semaine 30)**
- * **Le bocage (semaine 31)**
- * **Le littoral (trame bleu marine) (semaine 32)**
- * **Les politiques publiques (semaine 33)**
- * **L'artificiel : les infrastructures (semaine 34)**
- * **Les acteurs (semaine 35)**

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
Radio Accords ou Poitou-Charentes Nature	PCN (M. Caillon, G. Talbot, D. Chevillon / F-M. Pellerin) / FREDON (S. Léonard) / Vienne Nature (J-L Jollivet, D. Ollivier) / LPO Vienne / OPIE (V. Albouy) / LPO (J. Terrisse) / Prom'Haies / CRPF (A. Persuy) / ONCFS / ONF / ONEMA (J-F Luquet) / DREAL (A-E. Ouvrard) / Conseil régional (L. Marcillaud) / DDT 86 (R. Tauzin) / Conseil général 79 ou 86 / ERDF / Rectorat (C. Brunet) / Chambre régionale d'Agriculture (P-H. Bousquet) / J. Pigeot

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
Juin 2014	Juillet-Août 2014 pour les émissions
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financement envisagées
environ 8 315 €	Autofinancement et partenariat privé : 4500 €

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation Diffusion sur Radio Accords Poitou, Radio Accords Charente	0	45 émissions 3 fois par jour
résultats Nombre d'émissions	0	45 enregistrements
impact Nombre d'auditeurs touchés	0	+ de 50 000

Articulation avec d'autres plans

10

Accompagnement de collèges et lycées à la prise en compte des continuités écologiques de l'établissement

ACTION 10

* «**Mon lycée (collège) en vert et bleu**»



Crédit photo : © artisticca - fotolia.com

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Adèle GAMACHE, coordinatrice CPIE Gâtine poitevine

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Accompagner, c'est « cheminer ensemble ». Déjà, 5 collèges deux-sévriens ont été ou sont encore accompagnés par le CPIE de Gâtine poitevine dans leur démarche agenda21 depuis 2009. Tous ont intégré dans leur plan d'action la préservation de la biodiversité, avec, pour chacun, une méthodologie propre : basée parfois sur un état des lieux des espaces et espèces au collège, par les élèves, voire les agents, puis des aménagements et équipements permettant l'accueil de la faune surtout.

Intégrant les disciplines par sa transversalité (SVT bien entendu mais aussi éducation civique, français, ...), le thème de la biodiversité peut être abordé de manière « utile » à bien des niveaux. Les agendas 21 permettent une approche globale, mais différents établissements scolaires accueillent des animations, intervention du CPIE spécifiquement sur le sujet, comme les éco-écoles et d'autres sans « label » ou reconnaissance

L'action du CPIE (des CPIE) présenté consisterait à continuer l'accompagnement, compétence acquise et reconnue du CPIE, pour s'ouvrir précisément, à l'importance de la biodiversité, et surtout aux continuités écologiques au sein et autour des collèges et lycées, notion pas toujours évidente.

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

Expériences agenda21, éco-école, etc

OBJECTIFS

- * **Eduquer à la biodiversité et sensibiliser à l'importance des continuités écologiques avec comme support l'établissement et son environnement proche (contigu) :** éclairer les élèves et jeunes adultes par du concret, du terrain et de l'opérationnel
- * **Observer, comprendre le « potentiel biodiversité/continuité écologique » de l'établissement (intra et péri établissement), le préserver et mettre en œuvre un plan d'action pour l'améliorer**
- * **Intégrer les thèmes de la biodiversité et continuités écologiques dans les disciplines et au sein des métiers de toute la communauté adulte (administrative et éducatives)**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Actions envisagées

- | | |
|---|--|
| * Chantiers | * Organisation terrain et visites |
| * Formation de tous les acteurs de l'établissement | * Diagnostic/état des lieux |
| * Animation ou aide à l'animation de réunion (copil, comités d'action, ...) | * Aide à l'élaboration du Plan d'action biodiversité (Plan de gestion ?) |
| | * Evaluation |
| | * Aide au montage de dossiers administratifs... |

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE (SUITE...)

Outils mobilisés

* Programmes scolaires

* Agenda21, éco-école, ...

Suivant contexte de l'établissement : PLU, carte, ... liens avec dispositifs (natura2000, ...) et terrain Programmes « Plantations », « 1000 mares », ...Etc

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
L'établissement scolaire	Tous les acteurs de l'établissement, élèves comme adultes (agents, enseignants, parents,...) Collectivité compétente Autres partenaires suivant le projet (CPIE de Gâtine poitevine et services du CG pour collège ou Région pour lycées, Association de protection de la nature (DSNE, GODS), Prom'haies, Fredon, apiculteurs, ... le cas échéant

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
septembre 2014	au-moins une année scolaire
Budget nécessaire à la réalisation de l'action /sources de financements envisagées	
2500€/établissement/an 5 journées d'accompagnement par établissement par an (500€/jour, temps de préparation et déplacements compris) soit 2500 euros (diagnostic, interventions en cours, terrain, aide à l'élaboration du plan d'action, montage de dossiers administratifs, ...) Prévoir en plus suivant le projet : Budget investissement pour travaux, chantiers : 2000 € Budget prestations intervenants extérieurs experts en fonction des besoins, déplacements en car, visites, ... : 1000 €	

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation Nombre d'inventaires réalisés Nombre de personnes sensibilisées Nombre d'aménagements, d'équipements, de chantiers réalisés pour l'accueil de la faune ou sa pérennité Nombre d'actions d'EE : interventions, animations, visites, ... Nombre de réunion ou groupes de travail animés ou assistés...	Dépend des établissements	Accompagner l'appropriation du sujet par toute la communauté éducative, les agents en parallèle des élèves Sensibiliser à l'importance de la biodiversité et continuité écologique Diagnostiquer et inventorier la biodiversité...
résultats Typologie des personnes sensibilisées Nombre et qualité d'espèces recensées...	Carte Biodiversité et état des lieux de l'établissement Rencontre et écoute	Créer un réservoir de biodiversité
impact Lien avec la collectivité qui a la compétence, où est situé l'établissement	Lien ou pas lien ?	« utiliser » la biodiversité des établissements comme support des disciplines : SVT, français, etc

Articulation avec d'autres plans

Programmes scolaires et dispositifs de l'éducation nationale / inspection CG79 (Ecorce, ...) ECO-ECOLES, agendas 21

11

Sensibilisation des scolaires d'écoles primaires à la prise en compte des continuités écologiques de l'établissement

ACTION 11

* « Mon école en vert et bleu dans ma commune »



Crédit photo : © ashootingankauf - fotolia.com

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Adèle GAMACHE, coordinatrice CPIE Gâtine poitevine

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

L'éducation à l'environnement est le cœur de métier des CPIE. Comme l'action décrite ci-dessus, le CPIE intervient déjà dans de très nombreuses écoles sur la thématique Biodiversité.

L'action aura alors comme point d'ancrage l'école et son territoire environnemental proche et contigu comme pour les collèges et lycées mais les éducateurs iront forcément moins loin, la notion de « Continuité écologique » étant difficile à appréhender pour ces élèves de cycles 2 et 3.

Des outils seront alors créés pour la comprendre avant d'envisager l'application même dans le quotidien des enfants.

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

Expériences agenda21, éco-école, etc

OBJECTIFS

- * **Mêmes objectifs que collèges et lycées mais adaptés aux cycles 2 et 3, basées sur des interventions plus directes à destination des élèves**
- * **Eduquer à la biodiversité et sensibiliser à l'importance des continuités écologiques avec comme support l'établissement et son environnement proche (contigu) : éclairer les élèves et jeunes adultes par du concret, du terrain et de l'opérationnel**
- * **Observer, comprendre le « potentiel biodiversité/continuité écologique » de l'établissement (intra et péri établissement), le préserver et mettre en œuvre un plan d'action pour l'améliorer**
- * **Intégrer les thèmes de la biodiversité et continuités écologiques dans les disciplines et au sein des métiers de toute la communauté adulte (administrative et éducatives)**

Actions envisagées

Interventions en cours

- * Ateliers/animations, le plus dehors possible
- * Formation de tous les acteurs de l'école
- * Animation ou aide à l'animation de réunion
- * Créations, aménagements (nichoirs, plantations, jardins, mares, ...)

Diagnostic/état des lieux

- * Aide à l'élaboration du Plan d'action biodiversité
- * Evaluation
- * Aide au montage de dossiers administratifs

...

Outils mobilisés

- * Programmes scolaires
- * Agenda 21, Eco-école
- * Suivant contexte de l'établissement : PLU, carte, ... liens avec dispositifs (natura2000, ...) et terrain
- * Programmes « Plantations », « 1000 mares », ...



Crédit photo : © angiolina- fotolia.com
Crédit photo : © Tatyana Gladskih - fotolia.com
Crédit photo : © Magalice- fotolia.com

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

L'établissement scolaire

Tous les acteurs de l'école, élèves comme adultes (agents, enseignants, parents,...)

Collectivité compétente

Autres partenaires suivant le projet, Association de protection de la nature (DSNE, GODS), Prom'haies, Fredon, apiculteurs, ... le cas échéant

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

septembre 2014

Echéance de réalisation

au-moins une année scolaire

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /sources de financements envisagées

1500€/établissement/an

L'école et ?

10,30€/élève pour une journée d'animation /accompagnement

Basé sur 3 jours par année scolaire

TOTAL : 1500€/école sur la base de 30 élèves (temps de préparation et déplacements compris)

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
<p>réalisations</p> <p>Nombre d'inventaires réalisés</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées</p> <p>Nombre d'aménagements, d'équipements, de chantiers réalisés pour l'accueil de la faune ou sa pérennité</p> <p>Nombre d'actions d'EE : interventions, ateliers, animations, visites, ...</p> <p>Nombre de réunion ou groupes de travail animés ou assistés...</p>	<p>Dépend des établissements</p>	<p>Accompagner l'appropriation du sujet</p> <p>Sensibiliser à l'importance de la biodiversité et continuité écologique</p> <p>Diagnostiquer et inventorier la biodiversité</p>
<p>résultats</p> <p>Typologie des personnes sensibilisées</p> <p>Nombre et qualité d'espèces recensées</p>	<p>Carte Biodiversité et état des lieux de l'établissement</p> <p>Rencontre et écoute</p>	<p>Créer un réservoir de biodiversité</p>
<p>impact</p> <p>Lien avec la collectivité qui a la compétence, où est situé l'établissement</p>	<p>Lien ou pas lien ?</p>	<p>« utiliser » la biodiversité des établissements comme support des disciplines : SVT, français, etc</p>

Articulation avec d'autres plans

Programmes scolaires et dispositifs de l'éducation nationale / inspection

CG79 (Ecorce, ...)

ECO-ECOLES, agendas 21



Crédit photo : © Jürgen Fälchle - fotolia.com

12

Formation « Biodiversité /continuités écologiques» des futurs acteurs de terrain par les établissements d'enseignement agricole : lycée, MFR, ...

ACTION 12

* **Formation « Biodiversité /continuités écologiques» des futurs acteurs de terrain par les établissements d'enseignement agricole : lycée, MFR, ...**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Adèle GAMACHE, coordinatrice CPIE Gâtine poitevine

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

L'éducation exige à la fois de profondes convictions et des réponses concrètes. Eduquer à l'environnement est un acte engageant, un projet reposant sur une démarche collective pour faire avancer des idées, des façons de voir, des pratiques. L'acte éducatif se construit en grande partie sur du réel, trop souvent oublié. Les élèves, en particulier les jeunes adultes, doivent être mis en situation de production de savoirs et l'école peut s'appuyer sur des acteurs de terrain pour participer aux dynamiques locales de développement.

L'acquisition de compétences environnementales par des ateliers pratiques, la confrontation des idées, ... C'est former des individus épanouis, arriver à une prise de conscience des enjeux territoriaux et permettre de croire que ces jeunes pourront répondre aux défis environnementaux de demain.

Les Maisons Familiales et Rurales en particulier inscrivent leurs activités éducatives dans le paysage local par les liens qu'elles développent avec les acteurs participant à la dynamique du territoire. Des formations professionnelles spécialisées dans les métiers de l'environnement et de l'agriculture, se doivent d'intégrer l'enjeu Biodiversité et continuité écologique. Fort d'un partenariat fort CPIE Gâtine poitevine/MFR de St-Loup-sur-Thouet et d'actions avec les lycées agricoles, l'association se propose de continuer la sensibilisation, jusqu'à la formation des élèves sur le sujet, en partant d'un approche de terrain, valorisant les actions intéressantes, multipliant les partenariats et opérationnelle.

OBJECTIFS

- * **Eduquer à la biodiversité et sensibiliser à l'importance des continuités écologiques avec comme support :**
 - l'établissement et son environnement proche (contigu)
 - et/ou des sites deux-sévriens lors de sorties (villes, Espaces naturels Sensibles, rivière, CPIE à Coutières, etc)
 - des visites et des rencontres avec des professionnels
- * **Eclairer les jeunes adultes par du concret, de l'opérationnel : les rendre acteurs de la biodiversité du territoire**
- * **Observer, comprendre le « potentiel biodiversité/continuité écologique » de l'établissement (intra et péri établissement), le préserver et mettre en œuvre un plan d'action pour l'améliorer ; Augmenter la biodiversité et la partager**
- * **Répondre aux objectifs éducatifs des établissements d'enseignement agricole par l'acquisition de connaissances sur la biodiversité et de compétences pour la gestion d'espaces. Intégrer les thèmes de la biodiversité et continuités écologiques dans les disciplines et au sein des métiers de toute la communauté adulte (administrative et éducatives)**

Actions envisagées

Interventions en cours mais l'opérationnel, le concret sera privilégié

- * Chantiers
- * Rencontre et témoignages de professionnels
- * Formation de tous les acteurs de l'établissement
- * Animation ou aide à l'animation de réunion (copil, comités d' action, ...)
- * Organisation terrain et visites
- * Diagnostic/état des lieux
- * Aide à l'élaboration du Plan d'action biodiversité (Plan de gestion ?)
- * Evaluation
- * Aide au montage de dossiers administratifs

...

Outils mobilisés / des actions envisagées :

- * Programmes et objectifs pédagogiques en fonction des filières et disciplines
- * Suivant contexte de l'établissement : PLU, carte, ... liens avec dispositifs (natura2000, ...) et terrain
- * Le TERRITOIRE comme outil avec ses enjeux et ses acteurs : visites, échanges,
- * Programmes « Plantations », « 1000 mares », ...
- * Chantier

Etc

Commentaires :

- * Mobilisation du proviseur/directeur indispensable et implication des agents, en particulier espaces verts, nécessaire
- * Création d'une carte TVB à l'échelle de l'établissement et autour à l'instant T ; imaginer une carte TVB « idéale » et lancer le plan de mise œuvre : réseau de mares, haies, bâtis, jardins et espaces verts, ...
- * Lien avec la collectivité (commune, quartier, ...) indispensable

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
L'établissement scolaire	<p>Tous les acteurs de l'établissement, élèves comme adultes (agents, formateurs, enseignants, parents,...)</p> <p>Collectivité compétente</p> <p>Autres partenaires suivant le projet (CPIE de Gâtine poitevine et services Région/ministère de l'agriculture pour lycées, chambre d'agriculture, Réseau Impact, Association de protection de la nature (DSNE, GODS), Prom'haies, Fredon, apiculteurs, ... le cas échéant</p>

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
septembre 2014	au-moins une année scolaire

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /sources de financements envisagées

<p>L'établissement et ?</p> <p>2500€/établissement/an</p> <p>5 journées d'accompagnement par établissement par an (500€/jour, temps de préparation et déplacements compris) soit 2500 euros (diagnostic, interventions en cours, terrain, aide à l'élaboration du plan d'action, montage de dossiers administratifs, ...)</p> <p>Prévoir en plus suivant le projet :</p> <p>Budget investissement pour travaux, chantiers : 2000 € (?)</p> <p>Budget prestations intervenants extérieurs experts en fonction des besoins, déplacements en car, visites, ... : 1000 € (?)</p>
--

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
<p>réalisations</p> <p>Nombre d'inventaires réalisés</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées</p> <p>Nombre d'aménagements, d'équipements, de chantiers réalisés pour l'accueil de la faune ou sa pérennité</p> <p>Nombre d'actions d'EE: interventions, animations, visites, ...</p> <p>Nombre de réunion ou groupes de travail animés ou assistés</p>	<p>Dépend des établissements</p>	<p>Accompagner l'appropriation du sujet par toute la communauté éducative, les agents en parallèle des élèves</p> <p>Sensibiliser à l'importance de la biodiversité et continuité écologique</p> <p>Diagnostiquer et inventorier la biodiversité</p>
<p>résultats</p> <p>Typologie des personnes sensibilisées</p> <p>Nombre et qualité d'espèces recensées...</p>	<p>Carte Biodiversité et état des lieux de l'établissement</p> <p>Rencontre et écoute</p>	<p>Créer un réservoir de biodiversité</p>
<p>impact</p> <p>Lien avec la collectivité qui a la compétence, où est situé l'établissement...</p>	<p>Lien ou pas lien ?</p>	<p>« utiliser » la biodiversité des établissements comme support des disciplines : SVT, français, et</p>

Articulation avec d'autres plans

<p>Programmes scolaires et dispositifs de l'éducation nationale / inspection / Ministère de l'agriculture</p> <p>ECO-ECOLES, agendas 21</p>



Crédit photo : © by Dariusz T. Oczkiewicz, ars digital media services- fotolia.com

13

La TVB en débat dans les lycées

ACTION 13

*** la TVB en débat dans les lycées**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Francis THUBE - Ifrée

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

En complémentarité des actions de mise en œuvre de la trame verte et bleue dans les territoires que ce soit dans les projets d'aménagement ou d'urbanisme, se pose la question de l'appropriation de la problématique des continuités écologiques par tous les publics.

Cette composante essentielle de la trame verte et bleue et du SRCE n'est pas connue par le public en général et reste aujourd'hui maîtrisée uniquement par un cercle d'initiés.

Bien qu'étudié principalement et en premier lieu dans une logique de connaissance relevant de l'écologie et de l'étude des milieux, cette question doit être aussi étudiée dans une approche systémique et en lien avec les aspects socio économique inscrits dans les territoires concernés (région Poitou Charentes)

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

Documents d'élaboration du SRCE et de la TVB

OBJECTIFS

- * **Sensibiliser les étudiants des lycées voire universités à la connaissance des continuités écologiques et de la TVB**
- * **Mettre en débat les enjeux de la problématique**
- * **Rendre lisible la politique régionale sur la TVB**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

En cours d'étude.

Le public cible principal sera les classes de seconde et de première dans une perspective de mise en application pédagogique dans le cadre de TPE (travaux personnels encadrés).

Une démarche en direction des étudiants des universités peut être envisagée notamment à partir de la question des corridors écologiques dans les campus.

Des outils et des supports spécifiques sont à réaliser (vidéo, livret, ...) pour introduire les débats et dégager les problématiques de travail proposées aux élèves

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

Ifrée

Rectorat Université de Poitiers (laboratoire Ruralités), Université de La Rochelle RPAPN REFEDD (association étudiante) ... A définir

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
Début 2015	
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financements envisagés
A déterminer	



14

Sensibilisation d'acteurs du tourisme à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques

ACTION 14

- * **Sensibilisation d'acteurs du tourisme à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Adèle GAMACHE, coordinatrice CPIE Gâtine poitevine

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Les Deux-Sèvres, dont 20% du territoire, font l'objet de mesures de protection abritent une grande variété de milieux d'intérêt majeur pour la conservation de la diversité biologique.

L'environnement culturel et naturel présentant la principale attraction, il semble logique de vouloir les préserver.

Pourtant, le tourisme peut avoir une action négative sur la biodiversité, notamment quand le développement touristique ne suis pas une éthique en faveur du développement local.

Ainsi, accompagner l'appropriation des enjeux Biodiversité et Continuité écologique au sein d'institutions touristiques deux-sévriennes , offices de tourisme et structure accueillant du public, paraît être essentiel

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

Conseil général79 ; ADT ; Réseau l'Homme et la pierre

OBJECTIFS

- * **Accompagner l'appropriation des enjeux Biodiversité et Continuité écologique au sein d'institutions touristiques deux-sévriennes , offices de tourisme et structure accueillant du public sur un site particulier:** équipe dirigeante, administrative et employés... que tous se sentent concernés et impliqués et qu'ils aient conscience du bénéfice d'un cadre de vie « vivant ». La démarche pourrait être identique à celle des entreprises à la différence que ces acteurs se doivent d'avoir des sites accueillants. La biodiversité alors peut être un véritable atout auprès des touristes et du grand public.
- * **Elaborer un plan d'action impliquant les « voisins »** (autres entreprises, privés, collectivités... ?), la collectivité si terrain public, etc.
- * **Rendre visible des actions en faveur de la Biodiversité et des Continuités écologiques sur le terrain de l'entreprise :** création de sentiers d'interprétation, etc

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Outils mobilisés / des actions envisagées :

- * Démarches de développement durable internes : ISO, Agenda21, etc
 - * Démarche des collectivités et de l'ADT
 - * Le plan d'entretien du site le cas échéant
 - * Interventions et formations du CPIE : permanents, saisonniers
 - * Coordination d'un programme de sensibilisation Programmes « Plantations », « 1000 mares », ...
- Etc

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

L'ADT	Association Départementale du tourisme Offices de pôles Autres partenaires locaux en fonction des besoins : Association de protection de la nature (DSNE, GODS), Prom'haies, Fredon, ... le cas échéant Atemporelle Collectivité compétente ...
--------------	--

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
Janvier 2015	au-moins une année
Budget nécessaire à la réalisation de l'action /sources de financements envisagées	
3000 € ; financement par l'entreprise	

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation		
résultats Nombre d'émissions		
impact Nombre d'auditeurs touchés		

15

Sensibilisation d'entreprises à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques

ACTION 15

* **Sensibilisation d'entreprises à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques**



Crédit photo : @lainon - fotolia.com

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Adèle GAMACHE, coordinatrice CPIE Gâtine poitevine

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Le Ministère de l'Ecologie a mené en 2010 une enquête auprès de 3 600 entreprises afin de mesurer la prise de conscience de leurs interactions avec les écosystèmes et l'intégration de la biodiversité dans leurs stratégies. Les entreprises interrogées se sont déclarées très majoritairement conscientes de leurs impacts négatifs sur la biodiversité et, dans une moindre mesure, de leur dépendance vis-à-vis des services fournis par les écosystèmes.

La conservation et la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles étaient un défi de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, vers une économie verte et équitable.

Les entreprises peuvent évaluer leurs liens d'interdépendance avec la biodiversité et être sensibilisées aux enjeux de la biodiversité et le lien pour la rentabilité et la pérennité de leur activité. Les entreprises n'ont pas toujours pleinement conscience de ces liens d'interdépendance qui sont pourtant bien réels. On constate en effet que les entreprises dépendent fortement des services rendus par les écosystèmes, comme dans l'industrie agroalimentaire pour l'eau douce, dans la confection de meubles pour le bois ou dans l'industrie pharmaceutique avec les ressources génétiques. Mais on constate aussi que les activités des entreprises peuvent avoir à leur tour un impact sur la biodiversité, allant jusqu'à mettre en difficulté certaines ressources naturelles en cas de mauvaise gestion. L'adoption de nouveaux comportements économiques intégrant la biodiversité dans leur stratégie passe par la sensibilisation des entreprises.

L'action pourrait venir compléter des apports d'organismes comme la CCI pour « faire sortir » les employés de leur entreprise. Tout est à construire localement. Plusieurs organismes agissent très concrètement déjà et ont « le discours approprié ». le Ministère de l'écologie également.

DOCUMENTS ET/OU LIENS RESSOURCES SUR LA PROBLÉMATIQUE

L'UICN Comité Français : Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité, mais aussi dans la restauration et la valorisation de la biodiversité et des écosystèmes. Le Comité français de l'UICN se mobilise depuis plusieurs années pour renforcer l'implication des entreprises en faveur de la biodiversité.

ORÉE, Entreprises, territoires et environnement est une association multi-acteurs créée en 1992, rassemble entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pratiques pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. L'association s'attache à proposer des solutions concrètes en mobilisant son réseau d'adhérents : pour pallier les conséquences d'une croissance aveugle de l'économie au détriment de l'environnement, de manière à mettre en cohérence économie et écologie. Pour réduire les inégalités environnementales, facteur aggravant des inégalités sociales.

L'outil EBEvie du ministère de l'ÉCOLOGIE : « La biodiversité, un atout pour mon entreprise »

L'adoption de nouveaux comportements économiques intégrant la biodiversité dans leur stratégie passe par la sensibilisation des entreprises, c'est l'objectif d'EBEvie. De conception simple et pratique, l'outil vise une appropriation facile pour les PME et TPE tout en étant destiné à toutes les entreprises.

DOCUMENTS ET/OU LIENS RESSOURCES SUR LA PROBLÉMATIQUE (SUITE...)

Il se présente sous la forme d'un parcours organisé en trois niveaux qui s'articulent autour des différentes fonctions de l'entreprise.

- Le premier niveau, intitulé comprendre, met en évidence les liens qui peuvent exister entre l'entreprise et la biodiversité sous la forme d'exemples illustrés et de données chiffrées.
- Le deuxième niveau, intitulé évaluer, permet à l'entreprise d'évaluer, pour chaque fonction qui la compose (finance, ressources humaines, marketing, etc.) le niveau de sensibilité/vulnérabilité de la fonction à la biodiversité ainsi que le niveau d'impact de la fonction sur la biodiversité.
- Le troisième niveau, intitulé agir, propose une série d'actions à mettre en oeuvre afin que l'entreprise intègre la biodiversité dans sa stratégie de développement.

Cet outil peut être un préalable à une mise en oeuvre d'une démarche plus poussée au sein de l'entreprise pour étudier les liens d'interdépendance à la biodiversité et ainsi déboucher sur un plan d'actions stratégique favorisant le développement de l'entreprise.

Une vingtaine de sessions de sensibilisation à la biodiversité et de formation à EBEvie ont été organisées en 2011, 2012 et 2013 par le Commissariat général au développement durable du ministère en partenariat avec CCI France et les CCI régionales

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

<ul style="list-style-type: none"> * Susciter l'envie pour les entreprises deux-sévriennes d'intégrer la biodiversité dans « leur monde » * Accompagner d'une démarche globale d'appropriation des enjeux Biodiversité et Continuité écologique au sein d'entreprises deux-sévriennes : équipe dirigeante, administrative et employés, techniciens, agents... que tous se sentent concernés et impliqués et qu'ils aient conscience du bénéfice d'un cadre de vie « vivant » * Elaborer un plan d'action impliquant les « voisins » (autres entreprises, privés, collectivités... ?), la collectivité si terrain public, etc. * Rendre visible des actions en faveur de la Biodiversité et des Continuités écologiques sur le terrain de l'entreprise * Ou Former sur une thématique précise, pour un besoin ciblé. Exemple Entreprise de travaux publics sur « Préserver le lit mineur et les annexes hydrauliques.... » 	<ul style="list-style-type: none"> * communication * argumentaire * rencontre * Mise en place et coordination de formations, d'interventions * Diagnostic / etat des lieux * aide à l'élaboration d'un plan d'action pour la biodiversité et les continuités écologique ... <p><u>Outils mobilisés / des actions envisagées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Démarches de développement durable internes : ISO, Agenda21, etc * Démarche des collectivités portant des Zones artisanales et commerciales par exemple (ex : Communauté de Communes de Parthenay Gâtine et la ZAC La Bressandière et un éventuel sentier pédagogique valorisant les actions en faveur de la biodiversité et des continuités écologique du site) * Entreprises intervenant sur des chantiers en milieux naturels : Associer, voire former, les entreprises de Travaux publics * Le plan d'entretien de l'entreprise, mobilisant les agents d'entretien le cas échéant * Listes d'entreprises deux-sévriennes à viser prioritairement déjà établie par le CPIE (assurances et mutuelles, restauration collectives, carrières, grandes surfaces et supermarché (Décathlon, etc, ...) ; entreprises de TP, Paysagistes, ... ; etc)
---	---

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE (SUITE...)

* **Interventions et formations du CPIE mixant les publics, alternant salle et terrain mais privilégiant l'extérieur et l'opérationnalité, la valorisation d'actions**

Commentaires :

La difficulté réside dans la diversité des entreprises, de leur fonctionnement et surtout de leur volonté

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
L'entreprise	<p>Tous les employés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organismes cités plus haut par exemples (échelle nationale) • Autres partenaires locaux en fonction des besoins : Association de protection de la nature (DSNE, GODS), Prom'haies, Fredon, apiculteurs, ... le cas échéant • Collectivité compétente

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
Janvier 2015	au-moins une année

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /sources de financements envisagées

Total : 5000€/entreprise

5 journées d'accompagnement par entreprise par an (500€/jour (temps de préparation et déplacements compris)) soit 2500 euros (diagnostic terrain, interventions, aide à l'élaboration du plan d'action, chantiers, ...)

Budget investissement pour travaux, chantiers / Budget prestations intervenants extérieurs experts en fonction des besoins

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
<p>réalisations</p> <p>Nombre d'inventaires réalisés</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées</p> <p>Nombre et qualité d'intervenants experts en « entreprise et biodiversité » contactés et rencontré entreprise et de la biodiversité contactés</p> <p>Nombre d'aménagements, d'équipements, de chantiers réalisés pour l'accueil de la faune ou sa pérennité</p> <p>Nombre d'actions d'EE : interventions, animations, visites, ...</p> <p>Nombre de réunion ou groupes de travail animés ou assisté</p>	Dépend des entreprises	<p>Accompagner l'appropriation du sujet</p> <p>Sensibiliser à l'importance de la biodiversité et continuité écologique</p> <p>« Biodiversité, un moteur pour mon entreprise »</p> <p>Diagnostiquer et inventorier la biodiversité</p> <p>.....</p>
<p>résultats</p> <p>Typologie des personnes sensibilisées</p> <p>Temps de sensibilisation : formation, intervention, ..</p> <p>Nombre et qualité d'espèces recensées</p>	<p>Carte Biodiversité et état des lieux de l'établissement</p> <p>Rencontre et écoute</p> <p>...</p>	Créer un réservoir de biodiversité
<p>impact</p> <p>intégration de la biodiversité à long terme</p>	Lien ou pas lien ?	Intégrer de manière durable la biodiversité au cœur de l'entreprise...

Articulation avec d'autres plans

DÉMARCHE ISO ?



Crédit photo : ©IPhotomorphic.PTE Ltd - fotolia.com

16

Sensibilisation du comité Villes et villages fleuris à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques

ACTION 16

- * **Sensibilisation du comité Villes et villages fleuris à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques**



Crédit photo : ©Marco Desscouleurs- fotolia.com

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Adèle GAMACHE, coordinatrice CPIE Gâtine poitevine

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Chaque année, des villes et villages sont récompensés en étant labellisés Villes et villages fleuris. La Région Poitou-Charentes a décidé d'aller plus loin et de créer une mention spéciale « gestion écologique » pour celles et ceux qui ont choisi de mieux respecter les équilibres naturels pour l'entretien de leurs espaces verts. A partir de critères très précis qui vont de la récupération des eaux de pluie à la sensibilisation des habitants au jardinage écologique, en passant par la réduction de l'usage des pesticides, ce label est inscrit dans la démarche d'Excellence Environnementale qui place notre Région à l'avant-garde (cf : site internet de la région). L'action envisage d'aller plus loin dans les critères et l'appropriation de ces critères

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

Critère concours/label

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

- * **Développer l'ouverture du concours au Label Villes et villages fleuris à une démarche environnementale en intégrant des critères qui incitent à**

- préserver et gérer les espaces naturels (dont mares, lavoirs), jardinés, voire agricoles urbains et péri-urbains, éviter les zones imperméabilisées, supprimer les pesticides, des plantations et semis issus de productions locales, ...
- Accompagner l'appropriation de ces critères, leur importance pour la préservation et le développement de la biodiversité et des continuités écologiques
- Créer du lien entre commune et habitants pour créer des continuums

Actions envisagées

- * **Formations et interventions auprès du jury, de l'ADT, voire des communes qui se présentent au concours (conseils municipaux, agents espaces verts, ...)**
- * **Etc**
- * **Animation ou aide à l'animation de réunion (copil, comités d'action, ...)**
- * **Organisation terrain et visites**
- * **Diagnostic/état des lieux**
- * **Evaluation**
- * **Aide au montage de dossiers**

Outils mobilisés

- * **Règlement du concours (critères)**
- * **Commentaires :**
- * **Implication et volonté des élus et de leurs techniciens**

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
---------------	--------------------------

Commune et/ou ADT	Partenaires : Association Départementale du Tourisme, collectivités + en fonction du projet
--------------------------	---

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
septembre 2014	Deux ans

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisations Nombre de personnes rencontrées, sensibilisées, formées Nombre de rencontres ...	Règlement du concours/label	Accompagner l'appropriation des critères, leur importance pour la préservation et le développement de la biodiversité et des continuités écologiques
résultats Nombres de critères ayant évolution vers la Préservation et la gestion des espaces naturels (dont mares, lavoirs), jardinés, voire agricoles urbains et péri-urbains ; l'évitement de zones imperméabilisées, la suppression des pesticides, des plantations et semis issus de productions locales,	Faire évoluer les critères du règlement
impact Rendre le règlement plus « vert et bleu » pérenne	Lien ou pas lien ?	Créer du lien entre commune et habitants pour créer des continuums Communiquer, « Donner envie » ...

Articulation avec d'autres plans
TERRE SAINE

17

Formation biodiversité à l'attention des PQPN de la région (Personnes Qualifiées en matière de faune, flore, Protection de la Nature et des paysages)

ACTION 17

* **Formation biodiversité à l'attention des PQPN de la région** (Personnes Qualifiées en matière de faune, flore, Protection de la Nature et des paysages)



Crédit photo : ©sima- fotolia.com

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Françoise Sire Prom'Haies

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Des aménagements fonciers (anciennement nommés remembrements) sont en cours ou prévus sur la région lors d'aménagements (ferroviaires, routiers...) et agricoles. Bon nombre concerneront des espaces « réservoirs ou corridors » repérés par le SRCE. La Loi prévoit la présence dans chaque commission d'aménagement foncier (CAF) d'un PQPN et de son suppléant. Ces représentants bénévoles sont désignés par le Conseil général sur proposition d'organismes agricoles, de fédération de chasse, de pêche, d'association de protection de l'environnement...

Leur mission : défendre les intérêts environnementaux, paysagers et patrimoniaux identifiés sur le territoire concernés par l'aménagement et ainsi porter une réelle mission d'intérêt général.

Or, malgré la connaissance qu'ils peuvent avoir de leur territoire, leur investissement et leur bon sens, nul ne peut être au fait de tout ce que recouvre la faune, la flore, la protection de la nature et des paysages, la biodiversité, la gestion des milieux, les corridors écologiques, l'agriculture, l'agro-écologie...

Ils doivent aussi connaître le déroulement de la procédure, la séquence « éviter, réduire, compenser »

Des milliers d'hectares agricoles sont concernés..

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

* **Apporter, renforcer la connaissance de la biodiversité, de ses intérêts, de sa préservation aux PQPN qui interviennent lors des ménagements fonciers**

Projet pédagogique animé par une équipe pluridisciplinaire.

Contenu : différents modules animés par des spécialistes avec des visites de terrain :

- * espèces / espèces indicatrices, biodiversité ordinaire /espèces invasives...
- * milieux /paysages
- * corridors écologiques, trame verte, trame bleue...
- * réglementation

Calendrier prévisionnel

- * contact avec les Conseils généraux
- * mise en place de l'équipe pluridisciplinaire
- * définition du programme, planification et mise en oeuvre

Publics ciblés

- * PQPN et suppléants

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
Prom'Haies Poitou-Charentes	conseils généraux, acteurs de l'environnement et de l'aménagement

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
septembre 2014	2 ans (déc. 2016) prévoir la désignation de nouveaux PQPN
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financement envisagées
A déterminer	Etat - région - départements - aménageurs - Agences de l'eau

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation		
résultats		
impact		
Articulation avec d'autres plans		

18

Rencontre technique et conférence grand public « biodiversité ordinaire, pollinisateurs et faune auxiliaire »

ACTION 18

* **rencontre technique et conférence grand public « biodiversité ordinaire, pollinisateurs et faune auxiliaire »**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Françoise Sire Prom'Haies

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

La mise en place du SRCE en Poitou-Charentes est imminente. Or dans une région avec 70 % de surface agricole, réservoirs de biodiversité et corridors écologiques de plusieurs sous-trames seront largement positionnés sur cette surface. Pour favoriser la connaissance de la biodiversité par la profession agricole, utilisateurs et gestionnaires de ces espaces, il nous semble pertinent d'utiliser l'entrée agronomique pour leur parler biodiversité : Prom'Haies propose 2 actions sur la faune auxiliaire, les pollinisateurs, bien souvent considérées comme biodiversité ordinaire et dont les fonctions et l'essentiel maintien, sont encore bien souvent sous-estimés, voire ignorés des agriculteurs.

Prom'Haies Poitou-Charentes propose :

L'organisation d'une rencontre technique et d'une conférence grand public « La haie, support de biodiversité accueille les pollinisateurs, la faune auxiliaire »

La création d'une plaquette « la haie, support de biodiversité accueille les pollinisateurs, la faune auxiliaire »

Cette action s'inscrit dans un projet plus vaste dont seul un volet a été retenu dans le cadre de la réponse du RPAPN à la sollicitation régionale

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

* **Apporter une connaissance de la « biodiversité utile », de ses intérêts, de la nécessité de sa préservation et des milieux qui l'hébergent, aux agriculteurs, utilisateurs et gestionnaires des espaces agricoles, supports du SCRCE.**

Une journée en 2 temps :

* **Un après-midi technique, sur le terrain** à l'attention des agriculteurs pour découvrir la faune auxiliaire, biodiversité ordinaire, en présence d'un spécialiste de la question.

* **Une conférence en soirée à l'attention du grand public et des étudiants**

Calendrier prévisionnel

* **contact avec le spécialiste, les partenaires agricoles et naturalistes**

* **recherche des sites sur le terrain et en salle (faculté des Sciences de Poitiers ?)**

* **Préparation des contenus**

* **invitation, promotion de la journée, rédaction de la plaquette**

Publics ciblés

* **rencontre technique à l'attention des agriculteurs**

* **conférence grand public à l'attention des habitants et des étudiants**

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
Prom'Haies Poitou-Charentes	spécialiste de la faune auxiliaire partenaires agricoles et naturalistes Faculté des Sciences de Poitiers

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
septembre 2014	4 mois, échéance décembre 2014
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financement envisagées
A déterminer	Etat - région

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation		
résultats		
impact		
Articulation avec d'autres plans		

19

Approfondissement et transfert de connaissances sur les végétations arbustives de Poitou-Charentes : Volet scientifique

ACTION 19

* Volet scientifique :

Approfondissement et transfert de connaissances sur les végétations arbustives de Poitou-Charentes



Crédit photo : MT Services

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Romain Bissot (CBNSA), Michel Boutaud et Patricia Busserolle (CREN), Françoise Sire (Prom'Haies)

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

L'utilisation de plants d'arbres et d'arbustes d'origine locale pour les travaux de plantation de haies ou de bosquets, la restauration d'éléments du paysage est aujourd'hui un enjeu fort pour la région Poitou-Charentes :

- les végétaux d'origine locale permettent d'optimiser la fonctionnalité écologique des haies et bosquets plantés, en tant que corridors de la **Trame Verte et Bleue** ;
- cette filière préservera et valorisera les ressources génétiques régionales en permettant des plantations adaptées au climat et au sol.

D'un point de vue économique : l'émergence d'une filière locale. Le développement de cette filière, par définition non délocalisable, sera une source d'emploi et de développement pour la région Poitou-Charentes

Acquis après les premières phases du projet

Au niveau régional :

- un groupe régional « Végétaux d'Origine locale » rassemblant 20 structures ;
- la préfiguration d'une filière au travers des aménagements liés à la LGV ;
- deux études de faisabilité, économique et juridique, pour initier le développement de cette filière ;
- des listes d'espèces sauvages d'arbres et arbustes adaptées à chaque région naturelles, publiées par le CBNSA ;

Au niveau national :

Un signe de qualité « Végétal local » est en cours de dépôt, il pourra être décliné à l'échelle régionale, par exemple « Végétal local de Poitou-Charentes ».

Le CBNSA, au sein de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, le CREN et Prom-haies, au sein de l'AFAC-agroforesteries, participent à cette démarche, dont le volet « sensibilisation des acteurs » est testé en Poitou-Charentes par l'IFREE. Cette action s'inscrit dans un projet plus vaste dont seul un volet a été retenu dans le cadre de la réponse du RPAPN à la sollicitation régionale.

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

Plaquette « vers une filière régionale d'arbres et arbustes d'origine locale »

OBJECTIFS
DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

* **Approfondir et transférer les connaissances sur les végétations arbustives naturelles et indigènes de Poitou-Charentes**

Elaboration d'un guide des végétations arbustives de Poitou-Charentes

Elaborer un document de référence, compréhensible et utilisable par un grand nombre d'acteurs, présentant de façon ordonnée et didactique les végétations arbustives présentes en région Poitou-Charentes.

Ce document pourra trouver de multiples applications et pourra notamment appuyer les planteurs afin que leurs réalisations s'intègrent au mieux aux écosystèmes régionaux.

La réalisation de ce document passe par :

- la collecte et l'analyse de données sur les communautés végétales arbustives présentes en Poitou-Charentes ;
- la création d'un référentiel régional des végétations arbustives naturelles ;
- l'élaboration de fiches opérationnelles, outil de base du récolteur, du maître d'œuvre en phase projet.

Transfert de connaissances

* **Transférer les connaissances en botanique et écologie vers les acteurs de la filière à travers des formations spécifiques :** reconnaissance des espèces, souvent complexe chez les ligneux, reconnaissance des habitats naturels arbustifs, pour cibler les zones de récoltes et caractériser les habitats sources.

Appui scientifique

* **Assurer un suivi scientifique des démarches liées à l'établissement de la filière régionale en végétaux d'origine locale.** L'utilisation d'espèces sauvages soulève en effet différentes problématiques, notamment liées à leur identification, leur conservation et leur prélèvement en milieu naturel.

PILOTE
ACTEURS IMPLIQUÉS

Prom'Haies Poitou-Charentes

Prom'Haies Poitou-Charentes, Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes

ÉCHÉANCIER
Date de démarrage
Echéance de réalisation

2015

2015 à 2018

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /Sources de financement envisagées

Europe, Région Poitou-Charentes - A déterminer

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation Fiches descriptives des végétations arbustives		
résultats publication du guide des végétations arbustives de Poitou-Charentes		
impact nombre d'exemplaires diffusés/téléchargés		

20

Réduire durablement l'utilisation des pesticides pour la qualité de la ressource en eau et notre santé

ACTION 20

- * Réduire durablement l'utilisation des pesticides pour la qualité de la ressource en eau et notre santé



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Aude VIGIER, CPIE Gâtine poitevine

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

L'utilisation « durable » des pesticides est une préoccupation prise en compte dans de nombreux programmes à l'échelle européenne, nationale et régionale et qui trouve écho dans le constat réalisé en Poitou-Charentes, révélant la contamination des eaux des rivières, des fleuves et des nappes souterraines.

Dans ce contexte et au regard d'une réglementation en perpétuelle évolution et qui se durcit pour les professionnels comme pour les particuliers, le CPIE met en place des actions d'accompagnement des collectivités (élus et agents) dans une dynamique de réduction des pesticides sur leurs espaces publics, de sensibilisation du grand public aux enjeux et problématiques inhérentes à l'utilisation de telles molécules, notamment en matière de pollution de l'eau.

OBJECTIFS

* Objectifs dans chacune des communes et sur leurs espaces

- Appliquer la réglementation
- Améliorer et la réduire l'utilisation des pesticides
- Mutualiser des réflexions, des connaissances et des moyens

* Objectifs pour les habitants du territoire

- Mieux appréhender la dynamique locale mise en place sur son micro-territoire par les pouvoirs publics
- Informer les habitants sur les risques réels des pesticides et engrais chimiques sur la santé, l'environnement et l'eau
- Promouvoir les différentes techniques alternatives adaptées au jardinage amateur
- Mobiliser un public de proximité partageant un environnement commun
- Faire des jardiniers volontaires des ambassadeurs de la démarche du jardinage au naturel

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Mise en place de 4 volets d'actions complémentaires et essentiels au bon déroulement de la démarche

* Assistance à maîtrise d'ouvrage

Présentation de la démarche, coordination des partenaires,...

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

*** Information et sensibilisation des habitants (grand public)**

Réunions publiques, plaquette de sensibilisation, projection de film, panneaux d'information, articles pour bulletins municipaux,...

*** Opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » :**

Des jardiniers amateurs ouvrent leurs jardins à tous. Les visiteurs s'informent et partagent sur leurs techniques de jardinage. Les jardiniers volontaires sont dans une démarche respectueuse de l'environnement : ils n'utilisent ni pesticides, ni engrais chimiques.

*** Formation des agents communaux**

Enjeux de la biodiversité, développement durable, espaces naturels et espaces urbains, gestion différenciée, Alternatives aux pesticides,...

*** Elaboration des plans de gestion écologique (FREDON Poitou-Charentes)**

Etat des lieux des pratiques, identification des zones à risque de transferts élevés et faibles, proposition de solutions techniques,...

*** Charte jardinerie à l'échelle de la Région Poitou-Charentes (relancer la dynamique...)**

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

**CPIE de Gâtine Poitevine,
FREDON Poitou-Charentes**

Collectivités engagées dans la démarche, jardiniers volontaires

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

Echéance de réalisation

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /Sources de financement envisagées

A déterminer

Co-financement Agence de l'eau Loire-Bretagne, Collectivités

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
<p>réalisation</p> <p>Nombre de collectivités accompagnées</p> <p>Nombre de réunions publiques réalisées</p> <p>Nombre de participants aux évènements mis en place</p> <p>Nombre de jardiniers amateurs engagés dans l'opération</p> <p>Nombre de documents rédigés</p> <p>Nombre de PEC réalisés</p>	<p>Carte des communes adhérentes à la charte régionale Terre Saine (nombre de communes non exhaustives car certaines ont engagé une dynamique mais ne sont pas signataire)</p>	<p>Faire en sorte que le maximum de personnes ait accès à l'information</p>
<p>résultats</p> <p>Quantité de produits phytosanitaires évités sur les espaces verts</p> <p>% des surfaces entretenues sans phytosanitaires</p> <p>Réduction des quantités de biocides utilisés dans les foyers</p>		<p>Appliquer la réglementation en vigueur</p>
<p>impact</p> <p>Changement de comportement</p> <p>Changement de la perception des herbes folles</p>		<p>Changement des mentalités</p>

21

Les mares : composantes majeures de la trame bleue

ACTION 21

Les mares : composantes majeures de la trame bleue



Crédit photo : MT Services

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Miguel Gailledrat - Vienne Nature

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Les mares sont des îlots de biodiversité extraordinaires qui ont malheureusement tendance à disparaître de nos paysages picto-charentais. Un inventaire réalisé entre 1998 et 2002 à l'échelle régionale avait permis d'estimer leur nombre à plus de 30 000 et montré que 26 % d'entre elles avaient disparues de nos campagnes au cours des 20 années précédentes. Autrefois utilisées pour de multiples fonctions (abreuvoir, rouissage, réserve de poissons, etc.), l'urbanisation, les modifications des pratiques agricoles et leur abandon sont les principales causes de leur disparition. Les mares sont des lieux de prédilection pour la reproduction de nombreuses espèces animales et abritent une diversité végétale importante. Ces milieux font partie de notre patrimoine et sont des oasis de vie qu'il convient de conserver pour permettre à une multitude d'espèces de survivre.

Éléments structurant de nos paysages, îlots de biodiversité et zones humides continentales, les mares constituent un élément majeur dans le maintien et la constitution de la trame verte et bleue. Pourtant, dans le cadre du SRCE, certains réseaux de mares, en dehors de toutes sous-trames, ont été oubliés, alors que ces réseaux sont un élément majeur de la trame bleue.

Conscient de cet enjeu, le Conseil Régional de Poitou-Charentes a lancé en 2012 un appel à projet « 1 000 mares - îlots de biodiversité » à destination des particuliers, agriculteurs et collectivités.

- * **A partir de l'expérience du projet du Conseil Régional, l'objectif de ce projet sera de :**
- * **Mettre en place d'un observatoire régional de la biodiversité des mares**
- * **Évaluer l'évolution de la biodiversité dans les mares ayant bénéficié de l'appel à projet de la Région (création, restauration)**
- * **Prendre en compte cet habitat naturel dans la mise en place de la trame verte et bleue**

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

* Faciliter l'accès aux connaissances et aux enjeux locaux sur la biodiversité

- * **Mise en place d'un observatoire « light » (participatif) sur les mares ayant bénéficié de l'appel à projet de la région :**
choix des espèces, définition d'une fiche d'observation, synthèse et valorisation des données.
- * **Mise en ligne d'un portail internet à destination des personnes se lançant dans l'observatoire « light ».**
Ce portail fournira les outils et la documentation nécessaires, comme le livret technique de PCN, des informations sur l'avancement du programme de la Région, des exemples de réalisation/gestion, une rubrique témoignages, lien vers les cartographies et les fiches en ligne de PCN/ORE, galerie photo ...

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERA

<p>* Faciliter l'accès à l'expertise</p>	<p>* Accompagnement départemental des volontaires au suivi participatif : Organisation d'une session de formation annuelle par département</p> <p>* Mise en place d'un observatoire scientifique de la biodiversité sur un panel de 100 mares (50 mares créées et 50 mares restaurées) : habitat/flore (cartographie), amphibiens, odonates.</p> <p>* Valorisation de ce suivi en ligne sur le site de PCN ou les sites des associations ou un portail</p>
---	---

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

Vienne Nature	Ce projet présenté par Vienne Nature a vocation à devenir régional intégrant les associations de Poitou-Charentes Nature
----------------------	--

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
2015	décembre 2018
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financement envisagées
50 000 euros / an environ	Etat - Région - Feder/Feader

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
<p>réalisation</p> <p>Observatoire participatif des personnes ou organismes ayant bénéficié de soutien dans le cadre du projet 1000 mares</p> <p>Création d'outils en ligne</p> <p>Observatoire scientifique fait par les APN sur 100 mares</p>	<p>Liste des bénéficiaires du projet 1000 mares</p> <p>- Inventaires des mares réalisées par PCN</p>	<p>Impliquer les bénéficiaires du projet 1000 mares dans un observatoire de la biodiversité des mares</p> <p>Prise en compte des réseaux de mares comme un élément de la trame bleue</p> <p>Evaluer la biodiversité des mares</p>
résultats		
impact		
Articulation avec d'autres plans		
SRCE, Projet « 1000 mares », PLU		

22

Opération « 1000 jardins au naturel »

ACTION 22

* **Opération « 1 000 jardins au naturel »** (accompagner les initiatives vertueuses dans les espaces privatifs intégrant les critères de la TVB)



Crédit photo : © JILL CHEN - fotofia.com

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Sébastien LEONARD (FREDON Poitou-Charentes)

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Plus de 240 communes de la région se sont engagées dans la démarche Terre Saine « Votre commune sans pesticides ». Ce dispositif consolide les démarches entreprises par les municipalités. Des phases de sensibilisation et de communication sont menées pour légitimer les évolutions de pratiques d'entretien des espaces publics. Au-delà de l'enjeu pesticide, elles intègrent de plus en plus souvent les questions d'accessibilité, de biodiversité, de paysage,... Dans ce cadre, certaines municipalités déploient des actions auprès des jardiniers pour les inciter à la mise en œuvre de pratiques plus vertueuses et intégrées dans le paysage (ex : plantation d'espèces indigènes, de vivaces,...).

Les jardins privatifs, espaces appropriés, constituent des espaces réservoirs d'intérêt de biodiversité et constituent de véritables terrains d'apprentissage. Ils restent souvent peu mis en valeur par les architectes/paysagistes dans les programmes d'aménagement.

Avec plus de 17 millions de personnes qui jardinent en France pendant leur temps libre et 10 millions qui cultivent un potager, le jardinage est une pratique largement adoptée. Bien que la distribution de produits de jardin connaisse des évolutions au regard de la demande de la clientèle (ex : alternatives aux produits phytosanitaires), les pratiques de jardinage restent basées sur un modèle horticole peu vertueux au regard des enjeux de la biodiversité (ex : consommation de produits végétaux exotiques, potentiellement invasifs).

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

* **Susciter et accompagner les initiatives vertueuses dans les espaces privatifs (particuliers, entreprises)**

* **Définir et préciser les concepts de jardin naturel (définition d'un référentiel)**

* **Mobiliser et professionnaliser les entrepreneurs du paysage autour de la question de la biodiversité**

* **Développer les emplois locaux liés à la biodiversité**

* **Appel à projets (territorial ou régional)**

« conception/aménagement de jardin naturel compatible avec la TVB » visant à susciter et accompagner les initiatives privées de particuliers et/ou d'entreprises. Les candidats pourraient bénéficier d'une aide pour la réalisation d'aménagements (ou d'études préalables) de jardins naturels (selon le référentiel établi) intégrant des critères liés à la TVB.

* **Définir un référentiel « conseil pour la conception et réalisation de jardins naturels » compatibles avec la TVB et les avec autres enjeux : eau ; pesticide ;...).**

La plupart des entrepreneurs du paysage sont certifiés dans le cadre de l'agrément phytosanitaire et disposent déjà d'un système qualité.

* **Qualifier les entreprises du paysage via la mise en œuvre de programmes de formation sur la mise en œuvre du référentiel.**

Cette qualification pourrait évoluer vers un processus de certification de l'entreprise.

ACTEURS IMPLIQUÉS

FREDON, Entrepreneurs du Paysage, Organisme de certification (à définir), associations, ...

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
2015	
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financements envisagées

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation		
résultats		
impact		

Articulation avec d'autres plans

Articulation avec le plan Ecophyto Axe 7 (Zones non agricoles)

ACTION 23

- * **Formation aux fondamentaux écologiques de la TVB (Méthodes en information géographique, applications thématiques multiscalaires)**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

La démarche de détermination de la Trame Verte et Bleue à l'échelon régionale devrait être bientôt finalisée courant 2014. Les initiatives locales de cartographie de TVB, la détermination des enjeux et les mesures concrètes à mettre en œuvre pour rétablir la fonctionnalité des corridors biologiques sont encore très peu nombreuses (Ville de Niort, et ?). Et le chantier d'avenir est vaste ; chaque sous-échelon de la pyramide territoriale régionale devra à terme se conformer à son niveau supérieur et s'articuler avec ses voisins.

D'autre part, la problématique TVB s'immisce transversalement, petit à petit mais sûrement, dans de nombreux autres cas que celui des documents d'urbanisme ; citons les aménagements fonciers, les évaluations d'incidences, les études d'impacts, ... et d'une manière générale la notion de corridors biologiques est régulièrement empruntée par de plus en plus de discours sur la conservation de la biodiversité.

Mais que constatons-nous ? Si globalement la notion « phare » de la TVB, les corridors biologiques, est comprise - on peut facilement faire le parallèle avec les réseaux de transport anthropiques - en revanche les autres notions fondamentales issues de l'écologie du paysage ne sont pas toujours comprises voire mal assimilées. D'autre part, comme souligné plus haut, la demande professionnelle se fait de plus en plus pressante d'outils et de méthodes concrètes pour déterminer et cartographier les réservoirs de biodiversité et les corridors biologiques d'une trame verte et bleue d'un territoire.

C'est pourquoi, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, en s'appuyant sur son expérience notamment niortaise (TVB de la Ville de Niort en 2011) et sur les nombreux partenaires du RPAPN, propose cette fiche action d'**un programme de formation sur les fondamentaux écologiques de la TVB, les méthodes en information géographique (SIG) appliquées pour identifier et cartographier les différentes sous-trames de la TVB d'un territoire**, quelle que soit l'échelle géographique. Le troisième volet du programme portera sur des applications concrètes, en s'appuyant sur **des retours d'expériences : prise en compte de la TVB dans des documents d'urbanisme et mise en œuvre de mesures pour la restauration des continuités écologiques**.

Les publics ciblés : Collectivités locales, Associations environnementales, PQPN, Bureaux d'études, Commissions locales d'AF, Commissaire-enquêteurs, techniciens SIG ayant la charge de la détermination des continuités écologiques d'un territoire, Agents des services de l'État,...

Le programme est proposé en 3 sessions. Chaque session du programme de formation peut se concevoir indépendamment des autres, ou regroupée avec l'une ou les deux autres sessions.

OBJECTIFS

- * **Module 1 : Appropriation des fondamentaux écologiques de la TVB: de l' élu au citoyen via les techniciens**
- * **Module 2 : les méthodes appliquées en information géographique : techniciens d'associations, de bureaux d'étude, de collectivités, de services de l'Etat, commissaires enquêteurs...**
- * **Module 3 : applications concrètes de préservation-restauration des continuités écologiques : de l' élu au citoyen via les techniciens**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

* Appropriation des fondamentaux écologiques de la TVB de l'élu au citoyen via les techniciens

Ce premier module du programme de formation vise à permettre aux participants d'obtenir le bagage conceptuel de l'écologie du paysage qui sous-tend les notions du vocabulaire « TVB ». Le contenu du module sera bien évidemment adapté aux différents types de public. Il permettra de dépasser les généralités pour permettre à chacun selon le niveau d'avoir les bases scientifiques de l'analyse spatiale des paysages afin d'en appréhender la complexité écologique structurale.

* les méthodes appliquées en information géographique : techniciens d'associations, de bureaux d'étude, de collectivités, de services de l'Etat, commissaires enquêteurs...

Ce second module est à destination d'un public de techniciens-experts qui devront dans leurs travaux révéler et cartographier les continuités écologiques d'un territoire. Les prérequis pour participer à cette session sont une bonne pratique d'un Système d'Information Géographique et la connaissance des concepts de trames verte et bleue.

Le programme de ce module comportera :

- Rappels des concepts de continuité écologique,
- Quelles données à quelles échelles ?
- Présentation générale des méthodes existantes d'élaboration des trames vertes et bleues, avantages et limites.
- Présentation détaillée des méthodes usuelles d'identification de continuités écologiques et mises en pratique à partir d'outils SIG.
- Présentation de méthodes émergentes.

* applications concrètes de préservation-restauration des continuités écologiques : de l'élu au citoyen via les techniciens

Ce dernier module destiné à un public plus large, de l'élu au citoyen via les techniciens, a pour objet par retours d'expérience de montrer à quelque échelle que ce soit des applications concrètes de conservation et/ou restauration des continuités écologiques : du zonage dans les documents d'urbanisme à l'ingénierie écologique sur le terrain sans oublier les actions simples à mettre en œuvre par les citoyens de quartier par exemple.

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

GODS

Les membres du RPAPN (41) (voir liste des partenaires Fiche action 1)
Collectivités territoriales, Etat, bureaux d'études

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
Janvier 2015	Année 2015
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financements envisagées
50 à 75000 €/an	Etat - Région - Feder Estimation à préciser en fonction du nombre de formations mis en place

Articulation avec d'autres plans

SRCE

24

Formation-découverte nature & biodiversité

ACTION 24

- * **Formation-découverte nature et biodiversité à l'attention des conseils municipaux des sites N2000 animés par la LPO France**



Crédit photo : MT Services

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Thierry MICOL - LPO France

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Les actions de terrain au contact des acteurs du territoire, mettent en évidence une nette « volonté de bien faire » de la part des élus communaux en matière d'environnement, mais de nombreuses erreurs d'appréciation, et donc de décisions en matière de gestion territoriale, résultent d'un simple défaut de connaissances ou de compréhension des enjeux écologiques et naturalistes.

Par ailleurs, les élus sont demandeurs d'animations et de découvertes ciblées des richesses écologiques de leur territoire.

OBJECTIFS

- * **Apporter une connaissance locale et de terrain aux acteurs des territoires communaux : les conseillers municipaux**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Projet pédagogique, qui toucherait les décideurs directs de la gestion des territoires communaux.

Contenu

Pour chaque conseil municipal, il est proposé 1 journée de formation-découverte à la nature et à la biodiversité du territoire communal :

- * **une 1/2 journée de présentation-formation à la biodiversité (en salle)**
- * **une 1/2 journée de terrain découverte naturaliste de la biodiversité de leur commune**

Pour les sites de l'axe Charente (vallée alluviale) : animation axée autour de « l'évaluation écologique : rivières d'antan-rivières de maintenant : pourquoi ces changements ? » (animation développée et testée par la LPO en 2013 en Vallée du Né).

Pour les sites périphériques rattachés (pelouses, chauves-souris...) : à développer, par exemple sur l'axe « Trame verte » et rétablissement des corridors entre les terres hautes et la plaine inondable.

Calendrier prévisionnel

Il pourrait y avoir un 1er contact avec les communes en automne 2014, pour une planification des journées de terrain au printemps-été 2015. Le projet s'étalerait donc sur 1 an ou 1,5 ans.

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE (SUITE...)

Territoire proposé

Toutes les communes des sites Natura 2000 de « l'axe Charente » dont la LPO est structure animatrice (16 sites)

Cette approche garantit en effet :

* **une logique écologique « Trame Bleue » :**

les enjeux sur l'axe Charente sont directement liés à la Trame Bleue, avec un SAGE en cours d'élaboration (2014 : année cruciale, puisque 2015 sera l'année l'élaboration du PAGD)

* **une logique écologique « Trame verte » :**

les sites N2000 de l'axe Charente fonctionnent en lien étroit avec d'autres sites périphériques, en particulier les cavités à Chauves-souris, les marais de Rochefort, les Landes de Cadeuil...

* **une légitimité d'action de la part de la LPO sur le territoire proposé**

* **une logique de synergie d'actions :**

puisque ces sites bénéficient par ailleurs d'actions contractuelles développées dans le cadre de Natura 2000 (contrats, Chartes, MAEt...), et de réflexions territoriales globales (SAGE, PGE, PPRI...)

Organisation

L'animation des journées se ferait en binôme :

* **1 Expert Ecologue (E. Champion) ou Expert Naturaliste (experts spécialisés du service SEPN)**

* **1 Animateur territorial du site**

L'idée étant d'être toujours 2 pour animer plus efficacement, et aborder en parallèle les enjeux naturalistes, écologiques, et de gestion du territoire (présentation des outils contractuels existants...).

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

LPO France

269 communes

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

Septembre 2014

Echéance de réalisation

2 ans (déc. 2016)

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /Sources de financements envisagées

Etat - Région - FEDER, Agences de l'eau (à développer si l'action est retenue)

→ 15j de préparation + 2jH x 269 communes = 553 j de W x 350 €j = 193.550 €...

→ ou alors on regroupe les communes par 2, (mais c'est moins pertinent)

15j de préparation + 2jH x 269/2 communes = 284j de W x 350 €j = 99.400 €

25

Sensibilisation aux richesses et aux acquis développés dans l'un des Cœurs de Nature de la Région Poitou-Charentes

ACTION 25

* **Sensibilisation aux richesses et aux acquis développés dans l'un des Cœurs de Nature de la Région Poitou-Charentes**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Pascal DUBECH (GEREPI)

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Créée en 1980, la réserve naturelle du Pinail préserve, au sein du massif de Moulière et entre les vallées de la Vienne et du Clain, un reliquat de 135 hectares de brandes du Poitou et de plus de 3000 mares oligotrophes acides.

Avec les quelques 280 autres réserves naturelles régionales et nationales fédérées au sein du réseau de Réserves naturelles de France, elle représente, de part ses richesses biologiques (2200 espèces inventoriées) et ses paysages, l'un des cœurs de nature dans le développement des trames vertes et bleues.

Disposant d'un plan de gestion opérationnel depuis 1994, et encadrée par un conseil scientifique composé de naturalistes et de scientifiques régionaux, la réserve naturelle du Pinail bénéficie désormais d'une expérience certaine en terme de gestion des landes et des milieux aquatiques et humides.

Il s'agit également d'un laboratoire à ciel ouvert pour des scientifiques qui viennent y réaliser des compléments d'inventaire, des expérimentations de protocoles et l'encadrement de missions de génie écologique.

Au final, l'ensemble de ces actions qui sont menées depuis plus de vingt ans, constituent un remarquable atout pouvant être valoriser et servir « d'exemple » au sein du réseau régional de la trame verte et bleue.

Par ailleurs les actions de conservation, de restauration et de suivis écologiques mis en oeuvre sur le site sont considérées comme prioritaires au sein du plan de gestion, ce n'est pas le cas des actions de sensibilisation. Cet état de fait entraine un décalage entre les acquis accumulés et la communication et leur valorisation vers le plus grand nombre. De plus cette zone humide remarquable au sein d'un paysage de landes typiques du Poitou est bien connue du milieu naturaliste et des habitants du châtelleraudais, mais mériterait de l'être plus auprès des autres citoyens du Poitou-Charentes.

Aussi GEREPI s'inscrit dans ce programme régional de sensibilisation au travers des actions suivantes :

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

* **Porter à la connaissance du plus grand nombre la biodiversité et les retours d'expériences en terme de suivis écologiques et de gestion des habitats naturels de la réserve naturelle du Pinail**

- Journées de sensibilisation, d'animation et d'échanges techniques auprès des différents publics : élus, grand public, scolaires, associatifs, gestionnaires
- Développement d'outils de sensibilisation, de communication, et de synthèse : site internet, gazette, bases de données naturalistes, modules malle pédagogique ...
- Réalisation d'une exposition photographique présentant les richesses biologiques et les actions menées par le gestionnaire et les bénévoles (Amis de la réserve)
- Edition d'un livre sur la réserve naturelle

PILOTE**ACTEURS IMPLIQUÉS****GEREPI**

Associations de protection et/ou d'éducation à l'environnement partenaires de la gestion de la réserve naturelle : VIENNE NATURE, LPO VIENNE, CPIE SEUIL DU POITOU
Groupe des « Amis de la réserve naturelle »

ÉCHÉANCIER**Date de démarrage**

2015

Echéance de réalisation

2018

Budget nécessaire à la réalisation de l'action

Action 1 : 5k€/an
Action 2 : 20 k€/an
Action 3 : 3,5k€
Action 4 : 11k€

Sources de financements envisagées

Région Poitou- Charentes
DREAL Poitou-Charentes
Conseil Général de la Vienne
Agence de l'eau Loire Bretagne

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE**INDICATEURS****ETAT INITIAL****OBJECTIF****réalisation****résultats****impact****Articulation avec d'autres plans**

Programme de sauvegarde régional des landes de Poitou- charentes
Contrat territorial de la Vienne aval
Plan de gestion quinquennal de la réserve naturelle du pinail

26

Les rendez-vous de la biodiversité en Poitou-Charentes

ACTION 26

* Les rendez-vous de la biodiversité en Poitou-Charentes :

valorisation du marais - Poitevin via le film de Jacques Malaterre « le plus beau pays du monde »



Crédit photo : MT Services

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Boris Sallaud - PIMP Francis THUBE - Ifrée

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Le partenariat avec le réalisateur Jacques Malaterre, Boreales productions et la région Poitou-Charentes a permis de promouvoir le Marais poitevin dans le film «le plus beau pays du monde»

Une longue séquence permet de découvrir les richesses de ce territoire qui vient d'être labélisé «Parc Naturel Régional».

Les maraîchins et, plus largement les picto-charentais n'ont pas forcément conscience des trésors de vie que l'on peut y découvrir

OBJECTIFS

- * **Sensibiliser les élèves de cycle III à la connaissance de la biodiversité du marais poitevin**
- * **Faire naître l'émerveillement face à la nature**
- * **Rendre lisible la biodiversité présente dans la région Poitou- Charentes.**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Les outils mis en place seront adaptés sur le fond et la forme au cycle III -CM1, CM2, 6ième (une autre fiche action concerne le public des lycées).

L'opération démarrera en fin d'année 2014 avec des outils diffusés sous forme de rendez-vous réguliers en 2015. Elle s'inscrira dans la durée, avec une intention de déclenchement d'actions.

Ces actions pourront être valorisées dans un deuxième temps du projet (reconnaissance, concours, label nature en région...).

Les outils prendront la forme d'affiches. Une première affiche sera diffusée début décembre 2014 (une affiche par classe), puis 4 autres suivront dans le courant de l'année à intervalles réguliers, créant une attente.

Ces rendez-vous seront donnés d'affiche en affiche, chaque affiche laissant en suspend un élément dont la réponse serait apportée par la suivante. Des listes de ressources existantes sur la thématique abordée par chaque affiche seront accessibles via un site internet, et compilés sur un document téléchargeable.

Les affiches seraient déclinées en cartes postales distribuées à tous les élèves. Des alternatives à ces supports peuvent être réfléchies sous forme par exemple de Bande Dessinée ou de magazine à parution régulière.

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE (SUITE...)

Ce type de support peut aussi constituer un développement ultérieur de l'opération initialement basée sur une série d'affiches et leurs cartes postales correspondantes.

Le faible coût de ces outils, leur durée et leur facilité d'appropriation devront permettre au plus grand nombre de découvrir les richesses naturelles de la région.

Pour favoriser la présentation et la diffusion des affiches, un partenariat sera recherché avec l'Education Nationale afin que leur distribution suive la voie hiérarchique et soit soutenue en interne.

Premières idées de contenus : Les 5 premières affiches (distribuées durant l'année scolaire 2014 2015) pourraient concerner :

- * **L'anguille d'europe**
- * **La loutre d'europe**
- * **La libellule (espèces à déterminer)**
- * **La grenouille agile -La cigogne blanche**

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

	Parc Interrégional du Marais Poitevin IFREE Education nationale, territoires associés (communautés de communes, pays...)
--	--

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

Echéance de réalisation

Fin 2014

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /Sources de financements envisagées

Pour 2014 : 15 000€ (Sur programme d'actions Parc - FINANCEMENT RÉGION POITOU-CHARENTES)
Pour 2015 : à définir

27

Valorisation du marais Poitevin via le film du CREGENE et de Loïc VOELTZEL

ACTION 27

- * **Valorisation du marais Poitevin via le film du CREGENE et de Loïc VOELTZEL**



Crédit photo : © arturaliev - Fotolia.com . Wikipedia : © CC BY-SA 3.0

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Paul RIGA (CREGENE)

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

La biodiversité domestique au service du territoire de Poitou-Charentes :

La France est un pays façonné par son histoire agricole, ses paysages autrefois forestiers se sont peu à peu transformés en une multitude de petits pays. Chaque région possède son propre patrimoine agricole et des spécialités culinaires liées à son terroir.

Au fil des siècles les paysans ont patiemment sélectionné le bétail et les semences, pour les adapter au mieux à la nature de leurs territoires. Par exemple, le département des Deux-Sèvres possède à lui seul une belle diversité de paysages. Dans les terres un bocage vallonné parsemé de chaos granitiques, vers la mer une vaste zone humide : Le marais Poitevin.

Cette géographie singulière a limité l'expansion des monocultures uniformes qui ont envahi les terres depuis quelque décennies. Ce département a pu ainsi maintenir une tradition d'élevage.

Dans l'ouest, des animaux d'une qualité remarquable ont été élaborés au fil du temps par des générations d'éleveurs.

- Des bovins très rustiques comme la vache Maraichine.
- Un bel âne grand et robuste ; le Baudet du Poitou.
- Un imposant cheval de travail ; le trait Poitevin.
- Une magnifique chèvre parfaitement adaptée au plein air intégral ; la chèvre Poitevine.
- Ainsi que des animaux de basse-cour ; L'oie grise du marais et la poule de Marans.

Toutes ces races dites anciennes ont faillit disparaître, elles n'étaient pas considérées assez productives selon les nouvelles pratiques agricoles qui se sont imposées dans la seconde moitié du XXème siècle. D'un élevage familial pour sa propre subsistance et la vente aux proches, on passe très brutalement à une production industrielle et exportatrice. Ces animaux ont été progressivement remplacés par d'autres races qui donnaient un peu plus de rendement. Fort heureusement une prise de conscience de la valeur de ce cheptel a permis de déclencher des plans de sauvegarde avant qu'il ne sombre dans l'oubli.

Une association « le CREGENE » a **la mission de sauvegarder et de valoriser ces races locales du Poitou Charentes**, c'est une action de longue haleine qui commence à porter ses fruits.

Ce projet de film propose d'aller à la rencontre de ces éleveurs qui ont aussi été les acteurs de cette opération de sauvegarde, de montrer leur travail au quotidien et rendre compte du lien étroit entre l'élevage de races locales et la préservation de l'environnement.

Parfaitement ancré dans le concept de développement durable, les races et variétés du Poitou-Charentes seront de bons relais sur la sensibilisation des habitants et une meilleure compréhension de leur part sur les enjeux de la trame verte et bleue. Le maintien de l'élevage extensif permettant la préservation des paysages et le respect de l'environnement en relation direct avec l'alimentation (fondamentaux de la vie) forme un écosystème dont il est impératif d'expliquer à tous. Ainsi, les habitants, par l'entrée biodiversité domestique de Poitou-Charentes, comprendront mieux les enjeux agricoles et environnements grâce à cette illustration qui les touche de près : **leur patrimoine vivant régional !!**

<ul style="list-style-type: none"> * Mieux faire connaître en Poitou-Charentes, ses races et variétés endémiques * Mieux échanger avec les habitants du Poitou-Charentes et les sensibiliser aux démarches de sauvegardes grâce à un film * Montrer le lien entre préservation de l'environnement, maintien des paysages grâce à l'élevage de ces races 	<p><u>Opération n°1 : projet à destination des habitants et acteurs socioprofessionnels du Poitou-Charentes</u></p> <p>L'objectif :</p> <p>sensibiliser les habitants du Poitou-Charentes à la complémentarité entre biodiversité domestique et biodiversité sauvage.</p> <p>Les races et variétés du Poitou-Charentes font le lien entre préservation de l'environnement et maintien d'une activité socio-économique rurale.</p> <p>Les habitants sont plus sensibilisés à la sauvegarde de l'ours polaire ou du lion d'Afrique mais ne savent pas que le baudet du Poitou ou la vache maraîchine sont menacées !!</p> <p>leur apporter une vision cohérente et transversale des systèmes agro-écologiques qui se trouvent à côté de chez eux est l'un des messages que porte le CREGENE.</p> <p>Le projet :</p> <p>réaliser un film sur les races et variétés du CREGENE en montrant l'adéquation entre agriculture et environnement au sein d'un territoire original : Poitou-Charentes</p> <p>Synopsis à améliorer</p> <ul style="list-style-type: none"> * Réalisateur : loïc Voeltzel (79) * Producteurs envisagés : « la boîte à film » (79) * Un panel d'éleveurs de races locales situé dans les territoires du Poitou-Charentes * Diffusion du film lors des manifestations grand public, lycées agricoles...
---	--

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

	CREGENE et ses 8 associations
--	-------------------------------

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

Echéance de réalisation

fin 2015

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /Sources de financements envisagés

30 000€ (Région Poitou-Charentes)

ACTION 28

- * Livret de l'Ifrée « Aménagements nature et éducation à l'environnement »
- titre provisoire -



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Francis Thubé Ifrée

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

Ces livrets sont appréciés des praticiens à qui ils apportent, sur une question émergente, une réflexion et des enseignements pratiques.

La question qui sera traitée dans ce N° 6 sera choisie avec l'aide du Conseil d'Administration en fin d'année 2013, parmi plusieurs propositions, dont l'une pourrait reprendre en partie des éléments de préoccupation que la Région a soumis à l'Ifrée à travers son courrier du 2 août 2013 : (« Recensement et analyse des utilisations pédagogiques des plantations (haies, arbres, bosquets, vergers, etc.), et des aménagements visant à recréer un milieu naturel (mares, pelouses fleuries...) comme support régulier de sensibilisation du grand public, des enfants, etc. »)

Le thème proposé est « **Aménagements nature et éducation à l'environnement** » et le travail portera sur une enquête auprès d'une dizaine de projets au niveau national et une analyse de comment les aménagements de coins de nature (plantations de haies, de vergers, aménagements de mare...) peuvent être utilisés dans un cadre éducatif et comment cette utilisation ainsi que leur entretien peut s'inscrire dans la durée (au-delà du temps d'aménagement ponctuel) ?

Comme chaque sujet possible, celui-ci devra faire l'objet d'une première recherche visant à confirmer son intérêt et à affiner son champ (savoir s'il y a là un champ qui pose question aux structures pratiquant l'éducation à l'environnement aujourd'hui et pour lequel il serait intéressant de mutualiser des enseignements ou non).

Ce projet se situe en amont des actions de terrain pour consolider la méthodologie du projet et assurer une utilisation éducative pertinente de l'aménagement. Il peut être support de formation pour les porteurs de projet et les prescripteurs en matière d'aménagement ou d'actions de formation sur la problématique proposée par le livret.

OBJECTIFS

- * La finalité de cet outil est de permettre aux éducateurs à l'environnement de s'approprier une question, et de profiter de l'expérience cumulée et mise en perspective de plusieurs acteurs de terrain.
- * Au-delà de l'édition même du livret c'est aussi l'occasion pour l'Ifrée de se donner les moyens de prendre part aux réflexions en cours sur une question en participant à des moments de réflexion des réseaux.

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

La réalisation complète de ce projet se décompose en cinq phases principales :

- * Défrichage de la thématique recherche d'expériences variées
- * Enquête auprès d'un échantillon de porteurs d'expériences
- * Synthèse et rédaction (présentation d'expériences, éléments de méthodologie)
- * Edition du livret (maquettage, impression, diffusion)
- * Valorisation des contenus (mise en ligne, conférences...)

PILOTE

ACTEURS IMPLIQUÉS

Ifrée

Conseil Régional

Réseaux des acteurs de l'éducation à l'environnement et des acteurs de la problématique de l'arbre et de la haie

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage

en cours sur 2014

Echéance de réalisation

année 2014

Budget nécessaire à la réalisation de l'action /Sources de financements envisagées

30 000€

Programme d'action de l'Ifrée
autres partenaires (fondations)

29

Finalisation et édition d'un guide juridique de la haie

ACTION 29

*** Finalisation et édition d'un guide juridique de la haie**



Crédit photo : © James David Photo Fotolia.com

PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Françoise Sire (Prom'Haies)

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

La mise en place du SRCE est imminente, la sous-trame « système bocager » y est majeure en terme de surface. Les réservoirs de biodiversité qui la composent se concentrent sur le nord-ouest est l'est de la région, avec l'objectif de maintenir leur connection. Avec les prairies, les zones humides, les haies sont un élément indispensable au maintien d'un bocage support de biodiversité.

La valeur biologique des haies anciennes est indéniable, d'autant plus si elles sont intégrées à un maillage bocager.

Or, ces haies continuent inexorablement de disparaître, parce qu'elles gênent, ont besoin d'entretien, sont des «nids à saloperies» ou ont une valeur marchande (razzia actuelle sur le bois de loupe des vieux frênes têtards), ne sont pas protégées.

Si on parle de la haie et des arbres champêtres dans de nombreux codes de loi et règlements, si leur protection est possible dans les documents d'urbanisme, force est de constater qu'un propriétaire, public ou privé, est bien souvent démuné pour protéger ses haies ou agir lors d'une destruction. Et là, il y a une urgence, urgence signifiée par la réaction d'habitants, de riverains, d'élus, de propriétaires fonciers...témoins consternés de la disparition de haies.

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

Prom'Haies a accueilli en stage, d'avril à août 2013, un étudiant en master 2 de l'institut de droit rural de l'université de Poitiers.

L'objet de son stage : centraliser l'information juridique et réglementaire sur la préservation des haies. Cela a donné lieu à un rapport. Or, ce mémoire juridique ne peut être utilisé tel quel pour informer les propriétaires publics et privés, les collectivités et les opérateurs concernés.

OBJECTIFS

- * **une biodiversité préservée,**
- * **des corridors écologiques connectés avec plus de haies conservées ceci grâce à une meilleure connaissance des moyens juridiques existant pour la conservation des haies.**
- * **Au delà de la dynamique partenariale créée avec les différents acteurs lors de ce projet, nous souhaitons apporter des éléments de réponse juridiques aux questions qui se posent aux propriétaires, agriculteurs et collectivités.**

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

Éditer le guide juridique de la haie et de l'arbre champêtre en Poitou-Charentes et le diffuser pour contribuer à maintenir les haies, supports de biodiversité et corridors écologiques, indispensable aux systèmes bocagers régionaux.

Quelques thèmes abordés : les baux, les mesures de protection et de classement, les procédures en cas de destruction...

À partir du rapport évoqué, Prom'Haies mobilisera et réunira un comité de pilotage ad hoc afin de valider les informations et les différentes étapes de l'action.

Il sera composé de personnes ressources en matière juridique, de représentants des organismes agricoles, des associations environnementales, des associations des maires....Un texte accessible et compréhensible par tout un chacun sera rédigé.

Les compétences d'un dessinateur seront mises à profit afin de rendre attrayant des textes parfois austères. Puis nous travaillerons avec un éditeur (dépôt légal ISBN, infographie, impression).

La promotion de ce guide sera largement réalisée par diverses actions de communication, sur nos supports, ceux de nos partenaires, par voie de presse et lors d'animations.

Nous pourrons aussi en faire la promotion auprès des 170 structures adhérentes à l'association nationale Afac-agroforesteries. Des exemplaires seront remis aux lycées agricoles, aux associations environnementales, aux opérateurs concernés.

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
Prom'Haies Poitou-Charentes	Au travers du comité de pilotage : personnes ressources en matière juridique, représentants des organismes agricoles, des associations environnementales, des associations des maires....

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
Septembre 2014	1 an
Budget nécessaire à la réalisation de l'action	Sources de financements envisagées
A déterminer si l'action est retenue	REGION- FINANCEMENTS PRIVES-autres...

30

Contribution du réseau régional associatif d'EEDD à une généralisation de l'éducation à la biodiversité en Poitou-Charentes

Crédit photo : © denis_pc - Fotolia.com

ACTION 30

*** Contribution du réseau régional associatif d'EEDD à une généralisation de l'éducation à la biodiversité en poitou-charentes**



PERSONNES RESSOURCE POUR LA REDACTION

Contact rédaction

Chantal Gaudichau (GRAINE PC)

CONTEXTE RÉGIONAL- ETAT DES LIEUX

La mise en place des « trame verte » et « trame bleue » à l'échelle régionale suppose l'adhésion de toutes les collectivités, leurs élus et leurs habitants.

Même si la prise de conscience collective sur l'enjeu « biodiversité » progresse, grâce à une diversité d'actions d'information, de communication et d'éducation conduites au fil des années dans les territoires, l'appropriation n'est pas encore suffisante.

Parallèlement au développement de la connaissance sur les milieux et les espèces, un travail de sensibilisation - au sens de « rendre sensible à » - doit être généralisé auprès de l'ensemble des habitants et de leurs élus.

C'est la finalité d'une Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable, avec l'ambition de rendre chacun acteur de cette question à sa manière, à son niveau. De nombreuses actions sont déjà en place dans les territoires, fruit de partenariats entre collectivités et associations. Il s'agit aujourd'hui de relier et organiser ces initiatives, les développer, pour en renforcer l'impact et la couverture territoriale.

Documents et/ou liens ressources sur la problématique

Nature, biodiversité, tous concernés ! Publication du réseau Ecole et Nature sur les démarches participatives en faveur de la biodiversité.

OBJECTIFS

DESCRIPTION DE LA SOUS ACTION OPERATIONNELLE

*** Contribuer à la généralisation de l'éducation à la biodiversité auprès de l'ensemble des habitants de Poitou-Charentes**

*** Objectif : recenser, structurer et développer l'offre portée par les associations d'éducation à l'environnement vers un développement durable**

* Recenser les actions et acteurs de l'Éducation à l'environnement en relation avec le thème de la biodiversité.

* Constituer en réseau les animateurs spécialisés sur le thème à l'échelle régionale. Leur apporter les compléments de formation qu'ils jugeront utiles en termes de pédagogie ou de connaissances naturalistes.

* créer un outil de promotion de ces acteurs/actions qui incite les collectivités à y faire appel et qui facilite la mise en relation entre eux

* développer des propositions complémentaires et innovantes d'éducation à la biodiversité en fonction des manques repérés dans l'existant et de la demande exprimée par les collectivités. Ce travail se fera au sein d'un groupe régional ad hoc, relié à l'Espace Régional de Concertation pour l'EEDD et à d'autres expériences conduites en France (réseau GRAINE Centre et ses animateurs territoriaux ; projet Ecole et Nature sur la participation citoyenne).

PILOTE	ACTEURS IMPLIQUÉS
GRAINE Poitou-Charentes, réseau régional d'éducation à l'environnement vers un développement durable	Poitou-Charente Nature et ses adhérents, du fait de leur expérience spécifique dans les thématiques naturalistes Prom'haies, du fait de son approche spécifique trame verte plus généralement, l'ensemble des acteurs de l'EEDD membres du réseau régional GRAINE

ÉCHÉANCIER

Date de démarrage	Echéance de réalisation
Eté 2014	recensement de l'offre régionale : automne 2014 création et diffusion d'un outil de promotion de cette offre : fin 2014 création d'un dispositif régional innovant d'éducation à la biodiversité : en fonction du projet et des moyens mobilisés hiver 2014-2015

Budget nécessaire à la réalisation de l'action / sources de financements envisagées
postes de dépenses à chiffrer : coordination de l'action - réalisation du recensement - conception, mise en forme et diffusion de l'outil de promotion - animation du groupe de travail, défraiement de ses membres le cas échéant.

CRITÈRES DE SUIVI DE L'ACTION OPÉRATIONNELLE

INDICATEURS	ETAT INITIAL	OBJECTIF
réalisation		
résultats		
impact		

Articulation avec d'autres plans
SRCE, Srcae CPER 2014-2020 Déclinaison régionale de la PAC articulation avec projet du réseau national école et nature : dispositif pédagogique pour favoriser la participation citoyenne pour la transition écologique

Rappel du contexte et objectif de la démarche	p 2
Synthèse des propositions	p 3
Axe 1 : L'assistance aux collectivités Prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement Dispositif d'information et d'alerte sur les enjeux de la biodiversité Actions d'accompagnement des collectivités	p 4 - 7
Axe 2 : La sensibilisation, l'éducation, la formation en direction de tous les publics	p 8 - 9
Axe 3 : Autres actions et outils spécifiques	p 10 - 11
30 fiches pour l'action - Récapitulatif des actions -	p 14 - 15
 Axe 1 L'assistance aux collectivités	p 16 - 35
1 - Mise en place d'un dispositif d'information et d'alerte sur les enjeux de la biodiversité dans le cadre des projets d'aménagement du territoire	p 16 - 17
2 - Aider à la prise en compte de la biodiversité et de la TVB dans les documents d'urbanisme	p 18 - 21
3 - Prendre en compte la biodiversité dans les projets d'aménagement	p 22 - 23
4 - Journées de formation des élus à l'hydromorphologie des cours d'eau	p 24 - 25
5 - Citoyen pour la biodiversité dans mon village	p 26 - 27
6 - Inciter les habitants et élus à être (davantage) acteurs de la préservation de la biodiversité	p 28 - 29
7 - Constituer et partager la connaissance biodiversité des sites du CREN	p 30 - 35
 Axe 2 La sensibilisation, l'éducation, la formation en direction de tous les publics	p 36 - 63
Grand public	
8 - Impliquer le grand public à la préservation des mares et des amphibiens	p 36 - 37
9 - La trame verte et bleue au quotidien, à la radio	p 38 - 39
Scolaires	
10 - Accompagnement de collèges et lycées à la prise en compte des continuités écologiques de l'établissement	p 40 - 41
11 - Sensibilisation des scolaires d'écoles primaires à la prise en compte des continuités écologiques de l'établissement	p 42 - 45
12 - Formation « Biodiversité /continuités écologiques» des futurs acteurs de terrain par les établissements d'enseignement agricole	p 46 - 49
13 - La TVB en débat dans les lycées	p 50 - 51

Publics spécialisés	
14 - Sensibilisation d'acteurs du tourisme à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques	p 52 - 53
15 - Sensibilisation d'entreprises à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques	p 54 - 57
16 - Sensibilisation du comité villes et villages fleuris à l'importance de la biodiversité et des continuités écologiques	p 58 - 59
17 - Formation « Biodiversité » à l'attention des PQPN de la région (personnes qualifiées en matière de faune, flore, protection de la nature et des paysages)	p 60 - 61
18 - Rencontre technique à l'attention des agriculteurs et conférence grand public « Biodiversité ordinaire, pollinisateurs et faune auxiliaire »	p 62 - 63

Axe 3 Autres actions et outils spécifiques	p 64 - 87
---	------------------



Projets spécifiques	
19 - Approfondissement et transfert de connaissances sur les végétations arbustives de Poitou-Charentes - Vers une filière régionale d'approvisionnement en arbres et arbustes d'origine locale - volet scientifique	p 64 - 65
20 - Réduire durablement l'utilisation des pesticides pour la qualité de la ressource en eau et notre santé - (programme d'accompagnement des collectivités pouvant être inclus dans l'axe 1)	p 66 - 67
21 - Les mares : composantes majeures de la trame bleue - observatoire de la biodiversité des mares	p 68 - 69
7 - sous action 2.1.1 - Sensibiliser et mobiliser sur l'enjeu «Landes»	p 32
7 - sous action 3.2 - Interprétation de données de télédétection pour le suivi des «milieux prioritaires et complémentaires» à l'échelle régionale	p 34
22 - Opération «1 000 jardins au naturel» (accompagner les initiatives vertueuses dans les espaces privatifs intégrant les critères de la TVB)	p 70 - 71
23 - Formation aux fondamentaux écologiques de la TVB	p 72 - 73
24 Formation découverte-nature et biodiversité à l'attention des conseils municipaux des sites «Natura 2000» animés par la LPO France	p 74 - 75
Outils pédagogiques et juridiques	
25 - Sensibilisation aux richesses et aux acquis de la réserve du Pinail (Coeur de nature)	p 76 - 77
26 - Les rendez-vous de la biodiversité en Poitou-Charentes : valorisation du marais - Poitevin via le film de Jacques Malaterre « le plus beau pays du monde »	p 78 - 79
27 - Valorisation du marais Poitevin via le film du CREGENE et de Loïc VOELTZEL	p 80 - 81
28 - Livret de l'Ifreé « Aménagements nature et éducation à l'environnement »	p 82 - 83
29 - Edition d'un guide juridique de la haie	p 84 - 85
Le suivi et la recherche de la généralisation de l'éducation à la biodiversité	
30 - Contribution du réseau régional associatif d'EEDD à une généralisation de l'éducation à la biodiversité en Poitou-Charentes	p 86 - 87

Iconographie : Green Web Icons® Erhan Ergin - Fotolia.com

Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes
Téléport 4 Antarès - BP 50163 - 86962 Futuroscope Chasseneuil Cedex - site : www.observatoire-environnement.org - 05 49 49 61 00
Maquettage : MT services (Vouzailles)

Imprimeur : Forte Impression (Chasseneuil du Poitou)

Travaux réalisés dans le cadre du



Réseau Partenarial
des Acteurs du Patrimoine Naturel

www.biodiversite-poitou-charentes.org

Action soutenue par la région Poitou-Charentes



avec la participation de



OIRE
*Observatoire Régional
de l'Environnement
Poitou-Charentes*

Téléport 4 Antarès - BP 50163

86962 Futuroscope Chasseneuil Cedex

E mail : contact@observatoire-environnement.org

Tél : 05 49 49 61 00 - Fax : 05 49 49 61 01

Site : www.observatoire-environnement.org